82e ANNÉE n° 1889 — Parait le Samedi — Samedi 28 août 1982

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance - Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-RÉDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales... 11,80 F
Petites annonces.... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

A SISTERON
MEPHISTO chaussures de MARCHE
GINO CHAUSSURES
Avenue Paul-Arène « Le Cabridens »
L'ELEGANCE DE VOS PIEDS
SALAMANDER FRANCE - J.B. MARTIN - CREATION BARE
HOMMES FEMMES SPORTIFS

SISTERON 9e COURSE DE SAINT GENIEZ

JEAN LAPIERRE

parcours sans faute en 2'57'74

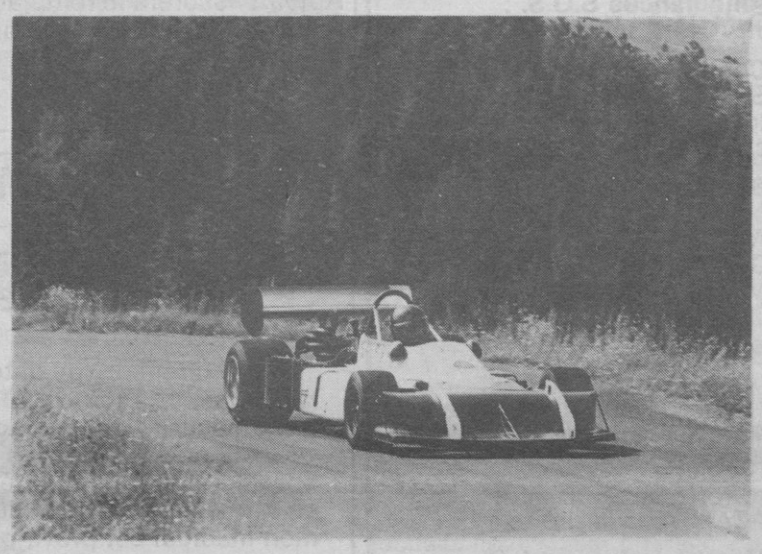

Notre photo (J. HUGUET) : Jean LAPIERRE dans ses œuvres.

Excellente compétition que celle du trophée de l'agneau qui a rassemblé dimanche dernier 3000 personnes environ ; et qui a vu Jean LAPIERRE remporter pour la 4e fois ce challenge sans toutefois battre le record 1981 de NERGUTTI.

La chaleur était au rendez-vous une fois de plus et la lutte fut des plus acharnées sur le parcours (5 km environ) du col de Mézien. Le pilote, bien connu des amateurs de sport automobile, NERGUTTI a été malchanceux cette fois, en pulvérisant sa Martini Formule 2, mais le malheur des uns faisant le bonheur des autres, l'accident de NERGUTTI a permis à Jeannot LAPIERRE de s'imposer rapidement et de terminer la course sans connaître aucun rival, en réalisant un temps de 2'57'74, suivi de Marc REGAL (Martini formule 2), MAGNAN (formule 3 chevron B 27) s'octroyant une bonne place avec un temps de 3'10'3, ainsi que REBOUL (Porsche silhouette 935) qui fit une remarquable prestation.

A signaler tout de même, comme le montre notre photo prise par Monsieur J. HUGUET, plusieurs sorties de route, notamment celles de PASCAL et RUGGIERE, ce qui a eu pour conséquence de retarder l'arrivée de la course.

L'Ecurie tient à remercier particulièrement Monsieur le préfet des A.H.P., Monsieur le colonel commandant la brigade de gendarmerie des A.H.P., Monsieur le directeur de l'équipement des A.H.P., Monsieur le Maire et le conseil municipal de Sisteron, Monsieur le Maire de Saint Geniez, Monsieur le Maire d'Entrepierres, les sapeurs pompiers des A.H.P., la protection civile des A.H.P., Monsieur le directeur de la jeunesse et des sports, Monsieur le directeur des services techniques de Sisteron, Monsieur ALPHONSE (prêt des parkings), l'E.D.F., Messieurs les commissaires techniques de route et sportifs, les extincteurs PAREFLAM, les ambulances VOLPE présentes sur le circuit, Mlles CAIRE (prêt des parkings), les établissements qui ont bien voulu patronner l'épreuve, les annonceurs publicitaires et les généreux donnateurs de coupes, les riverains du circuit qui supportent les nuisances de la course et des reconnaissances.

Le classement général se compose comme suit : 1er J. LAPIERRE (Martini F2 en 2'57'74), 2e M. REGAL (Martini Mieusset en 3'04'65), 3e J. ALBERTINI (March en 3'05'54), 4e H.P. MAGNAN (Chevron en 3'10'31), 5e A. RUGGIERI (Martini F3 en 3'12'14), 6e M. RUSSEGAIRE (Martini MK6 en 3'16'04), 7e J.J. GIRELLI (Martini en 3'17'67), 8e J.L. REBOUL (Porsche 935 en 3'18'15), 9e P. PARENT (Simkit en 3'21'87), 10e A. MILESI (Marcadier en 3'23'78), 11e M. BOUCHET (Talbot R2 en 3'24'30), 12e R. LHERMET (Talbot R3 en 3'25'61), 13e J.M. ROGY (R8 Gordini en 3'25'98), 14e M.E. CONSTANS (Marcadier en 3'26'32), 15e R. ALBERTO (Alpine A 100 en 3'26'48).

Une organisation parfaite pour cette 9e édition que l'on doit bien entendu à toute l'équipe entourant le président Francis PIQUERAS ainsi qu'à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cette course.

Notre photo (J. HUGUET) : sortie de route du 201

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron le Thor belle villa récente plain pied F4 + garage + mezzanine + atelier 400.000 F.

Malijai centre mur commerciaux entièrement libre 220 m2 en 2 niveaux magasin expos bureau garage entrepôt possible faire appart. à l'étage prix except. 180 000 F

20 km sud-ouest Sisteron maison villa habit. immédiat T4 grande terrasse grenier aménag. cave voutée 215 000 F

Volonne maison village habit. immédiat. 75 m² gd séjour coin cuisine 1 chambre alcôve, salle d'eau grenier aménag. cave 200.000 F

Volonne maison habitable immédiat grand séjour, 2 chambres, bains, grenier à aménager, toiture et façade neuves 200.000 F.

8 km Manosque belle maison pierres restaurée grand séjour, cheminée, kitchenette équipée, salle de bain, 2 chambres, solarium, jardin clos, vue superbe 390.000 F.

Prox. St Etienne les orgues maison de village habitable immédiat séjour, cuisine, 3 chambres, grande dépendance, grenier aménageable, terrasse,toiture neuve prix exceptionnel 215.000 F.

Sisteron quart. sud appart. T3 au 3e étage parfait état balcon expos sud 250.000 F

Sisteron cathédrale dans bel immeuble ancien T2 50 m2 propreté à faire idéal placement 100 000 F

Sisteron la Baume T3/4 100 m2 C.C. garage grenier aménageable vue 250 000 F

Sisteron centre immeuble gros œuvre restauré petit local commercial au r-d-c., T2 avec balcon à terminer au 1er étage ; T3 en niveaux avec 2 belles terrasses au 2e étage ; 2 grandes caves, expo sud, vue. A saisir urgent en totalité pour 320.000 F

Prox. St. Etienne les Orgues, Maison de village Habit immédiat séjour cuisine trois chambres. Nombreuses dépendances aménageables. 250 000 F.

Sisteron le Thor au r-d-c. T4 70 m² environ parfait état, balcon, espace vert, parking 275.000 F

Malijai mais. pierre avec superbe pigeonnier 18e s 4 pièces + coin toilette magnifique terrain arboré 700 m2 entier. clos 425 000 F

Forcalquier T2 1er étage 155.000 F

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

RENTRÉE SYMPA
avec Mummy Shop
LIBRAIRIE - PAPETERIE - PRESSE
Centre Commercial BRAVO - Château-Arnoux

Des articles en promotion
Cahiers 100 p : 2 F 30
50 Copies doubles écolier : 4 F 80
50 Feuillets mobiles écolier : 3 F
50 Feuillets mobiles 21 × 29,7 : 4 F 70

Et pour 350 F d'achats pouvant être cumulés pendant le mois de la rentrée... une poignée de main?...non !
Un superbe cadeau et peut-être de nombreux autres...

JYB
JY BINARD
FOTO-LABO 04
portraits
industrie
reportages
ciné-foto
211, Avenue Paul Arène - 04200 SISTERON -Tél. : 61.12.41

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CHRONIQUE DEPARTEMENTALE

L'Assemblée Générale de la Section Départementale du Syndicat National des Secrétaires Généraux des villes de France aura lieu **mardi 14 septembre** à 9 h 30 à l'hôtel de ville de CERESTE.

Ordre du jour : *Renouvellement du bureau, Etude du projet de statut de la Fonction Communale, Motion pour le Congrés National des secrétaires généraux des villes de France du 17 octobre 1982 à TOULOUSE, Affaires diverses.*

A l'issue de cette réunion, vers 12 h 30, un repas amical aura lieu au Café de France à CERESTE.

Tous les secrétaires de Mairie sont appelés à y participer avec leur famille.

Pour pouvoir mettre au point l'organisation de la journée, ils devront aviser Monsieur Hervé VERMOT-GAUCHY, secrétaire général de la ville de CERESTE.

Salariés Agriculteurs Professions Libérales Artisans - Commerçants
EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1982
PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE VOS SOINS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX
Suppression du délai d'attente de 6 mois
MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
Complémentaire Maladie Hospitalisation à 100 %
Place de la République B.P. N° 2 SISTERON ☎ 61.14.94

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

Les Ets LATIL Père et fils
Avenue de la Durance (près des abattoirs) 04200 SISTERON
tél. 61.03.23 et 61.09.22
Vous réservent le meilleur accueil pour l'achat de vos aliments
ENGRAIS, PLANTS, GRAINS, OUTILLAGE DE JARDIN
ouvert tous les jours du lundi au samedi

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

Les Ets MAGNAN S.A.R.L.
LA MAUBUISSONNE
04200 SISTERON Tél. 61.15.41
vous informent de l'ouverture d'un magasin de vente
GROS - DETAIL
de produits phytosanitaires, engrais, aliments du bétail
A votre disposition, un rayon jardin

BLOC-NOTES

dimanche 29 et lundi 30 août 1982

Médecin de garde :
Monsieur MORENO
20, pl. du Tivoli tél.61.29.30
SISTERON

Infirmier de garde :
Monsieur ROUSSEAU
Pl de république tél. 61.24.33
SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur REY
Rue Provence tél. 61.00.25
SISTERON

Pompiers :
tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
tél. 61.00.33

Mairie :
tél. 61.00.37

Police-secours :
tél. 17

Ambulances TRABUC :
11, rue de l'horloge
tél. 61.02.03

Ambulances S.O.S. :
J. VOLPE tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON tél. 61.00.52
toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstréticales

Boulangeries :
ouvertes lundi 30 août
ANTELME les plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue de Provence
OSSWALD rue Mercerie

Boucheries :
ouvertes lundi 30 août
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite tél. 61.00.44

Crèmerie :
ouverte lundi 30 août
AZAM 75, rue droite

Marché Hebdomadaire :
Samedi 28 août de 7 h à 13 h
Foire : lundi 30 août :
Foire de la St Barthélémy.

ETAT CIVIL

Naissances :

• Sébastien Bernard, né le 15 août, fils de Louis Charles BOULET et de Nicole NEVE, domiciliés à Sainte Tulle.

• Jérémy Albert Robert, né le 19 août, fils de Pierre ODDOU et de Chantal CASSAN, domiciliés à Sisteron.

• Mathilde Cécile Monique, née le 20 août, fille de François MOLARO et de Marie-Laure CHEVALLIER, domiciliés à Sisteron.

• Franck Gilbert, né le 20 août,fils de Nicolas BONAFINE et de Rosa VANNI, domiciliés à Volonne.

• Laurent Emile André, né le 22 août, fils de Edmond JAUBERT et de Lucette ARMELIN, domiciliés à Châteaufort.

• Salim, né le 23 août, fils de Allaoua MESSAI et de Houria REKIA, domiciliés à SISTERON.

• Lionel, né le 23 août, fils de Thierry ROUSTAN et de Françoise DOUKI, domiciliés à Le Poët.

Décès :

• Jean Auguste GAROSCIO, 77 ans, domicilié à Marseille.

• Camille CURNIER, 52 ans, domicilié à Aubignosc.

Dons :
Mariage RENOUX/LEFORT du 21 août : 200 F hospice de Sisteron.

Publication de mariage :
Jean-Luc ANGELINI et Chantal GUET le 28 août à 11 h.

PRIME AU MAINTIEN DES VACHES ALLAITANTES
Année 1982-1983

Montant financé par le F.E.O.G.A. : 92,93 F par vache primée sans limitation du nombre.

Montant financé par le Budget Français : 30,07 F par vache primée sans limitation du nombre

Montant du complément national : 124 F par vache pour les 40 premières.

Elle s'adresse uniquement aux producteurs de viande.

Les bénéficiaires doivent s'engager à : Détenir un troupeau destiné à la production de viande, Maintenir pendant 6 mois un effectif de vaches allaitantes au moins égal à celui déclaré, Ne détenir des vaches laitières que si elles sont croisées avec un taureau de race à viande, Ne pas vendre de lait pendant 1 an à compter du dépôt de la demande.

Les demandes sont à retirer en mairie, et seront déposées avant le **30 septembre 1982,** dernier délai.

Monsieur MOURIER, 1er Adjoint assurera le remplacement de Monsieur Le Maire du :
2 AOUT au 31 AOUT 1982

RIBIERS

★★★

Samedi 28 août à 21 h 15
EGLISE NOTRE-DAME
CONCERT
Geneviève LE PICHON, Harpe celtique
Christian SCHMITT, Hautbois
(D. ORTIZ, F. de la TORRE M. CARLES, J. THOMAS) et
Le Quatuor de Provence
(HAYDN, DVORAK)
A l'entrée, participation aux frais

Foyer Club 3e Age

Les adhérents sont informés qu'une journée du 3e âge, dans le cadre de la Foire de la Lavande, est organisée à Digne le mardi 31 août - pour tous renseignements s'adresser au Bureau du Foyer les jours d'ouverture -

AVIS DE PRESSE

La liste électorale, concernant les Elections à la Chambre de Commerce et de l'Industrie, sera à la disposition des électeurs de la commune, du **16 août au 15 octobre 1982,** bureau n° 1, **secrétariat** de la mairie.

COMMUNIQUE

Le CENTRE HOSPITALIER de SISTERON communique

Par circulaire en date du 23 mars 1982, le Ministère de la Santé a pris toute une série de mesures visant à accroître la sécurité des malades anesthésiés.

Au nombre de ces mesures, une **consultation pré-opératoire,** faite de préférence par un **médecin spécialiste en Anesthésie,** est considérée comme essentielle. Cet examen médical est prévu pour tout malade devant subir une intervention chirurgicale ou une investigation sous anesthésie générale ou locorégionale et ce même s'il s'agit d'actes d'apparence bénigne et de brève durée.

Ainsi donc tout malade devant être opéré devra, à l'avenir, de même qu'il consulte le chirurgien, consulter également le Médecin Anesthésiste avant l'intervention.

A cette fin, le **Centre Hospitalier de SISTERON** vient d'ouvrir dans les locaux du rez-de-chaussée de l'Hôpital, une **consultation externe d'Anesthésie-Réanimation** qui sera opérationnelle trois après-midi par semaine, à compter du **6 septembre 1982.**

Pour leur sécurité, nous ne pouvons que la recommander aux malades qui doivent être anesthésiés.

LISTE PREPARATOIRE DES JURES DESIGNES PAR TIRAGE AU SORT LORS DE LA REUNION PUBLIQUE du 19 août 1982

Liste électorale - noms prénoms

0113 : ANDINE ép. VIDA Simone
0154 : ARMAND ép. MEYSSONNIER Noellie
0252 : AYE Roland
0317 : BICHET ép. POUSSARD Francine
0395 : BEGNIS Félice
0531 : BLANC Yvette
0594 : BORRELY André
0768 : BURLE Gaston
0843 : CAPONI Claude
0888 : CAUVIN ép. PAYAN Christiane
0977 : CHASTILLON ép. LEOUFFRE Nadine
1016 : CHAUVIN Patricia
1164 : CORMELIER ép. FLETY Hélène
1214 : COUTON ép. RICHAUD Yvonne
1233 : CUCCHIETTI Noel
1430 : DON Max
1491 : DUPERREX Nestor
1496 : DURAND Edmond
1567 : ESPITALIER Pierre
1602 : EYSSAUTIER Patrick
1689 : FAY Pierre
1717 : FERRANDO ép. MALAVAL Paule
1905 : GARCIN ép. FASSINO Suzanne
1994 : GIMENEZ ép. VALERO Dolorès
2026 : GOGLIO Ernest
2151 : HEIRIES Bernard
2236 : IMBERT Marcel
2242 : IMBERT ép. GARCIN Raymonde
2330 : JEANNIN Denis-Jean
2351 : JOURDAN ép. BREMOND Aline
2405 : JURAN Mauricette
2502 : LATIL ép. REI Denise
2512 : LATIL ép. IMBERT Georgette
2517 : LATIL Henri
2531 : LATIL ép. LEONE Nadine
2583 : LAZARIN Thomas
2636 : LEVASSEUR ép. BORNET Solange
2679 : LLODRA Alain
2680 : LLODRA Fernando
2748 : MAGNON ép. GUIRAUD Béatrice
2781 : MARC Mireille
2857 : MARTIN ép. RICHAUD Maria
2932 : MAUREL André
2968 : MEGY Jean-Pierre
3013 : MEYER Georges
3037 : MEYSSENG ép. ANGELONI Renée
3051 : MICHEL Arthur
3065 : MICHEL ép. MARTEL Marie
3110 : MOLINE Marius
3138 : MORICO Marie
3201 : NAL Jean-Noel
3247 : ODDOU ép. ODDOU Marcelle
3274 : OSORIO ép. UBERO Marie de la Encarnation
3381 : PELLIER Alain
3430 : PERRONE Marcel
3461 : PHILIP ép. RIOGERGE Joelle
3570 : RAHMANI ép. ABADA Séghira
3588 : RAVEL ép. ARTEL Annie
3682 : REYNAUD René
3790 : RIEUSE ép. DAUBAGNA Françoise
3871 : ROLLAND Roger
3900 : ROSSI Daniel
4005 : SANCHEZ Joseph
4094 : SERRES Brigitte
4218 : TEMPELAERE ép. MARIN Annie
4264 : TIERTANT André
4283 : TOUFFE Louis
4288 : TOURNIAIRE ép. MARTIN Mauricette
4306 : TRACCHINO ép. LATIL Marguerite
4351 : TURREL ép. RAVEL Maryse
4357 : UGHETTO ép. TOURNIEAIRE Jeanne
4382 : VARET Lucien
4398 : VERGAIN ép. CHUDZIK Sylvie
4400 : VERMEL ép. ROBEAUX Françoise
4432 : VIGLINO ép. CONIL Yvonne

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

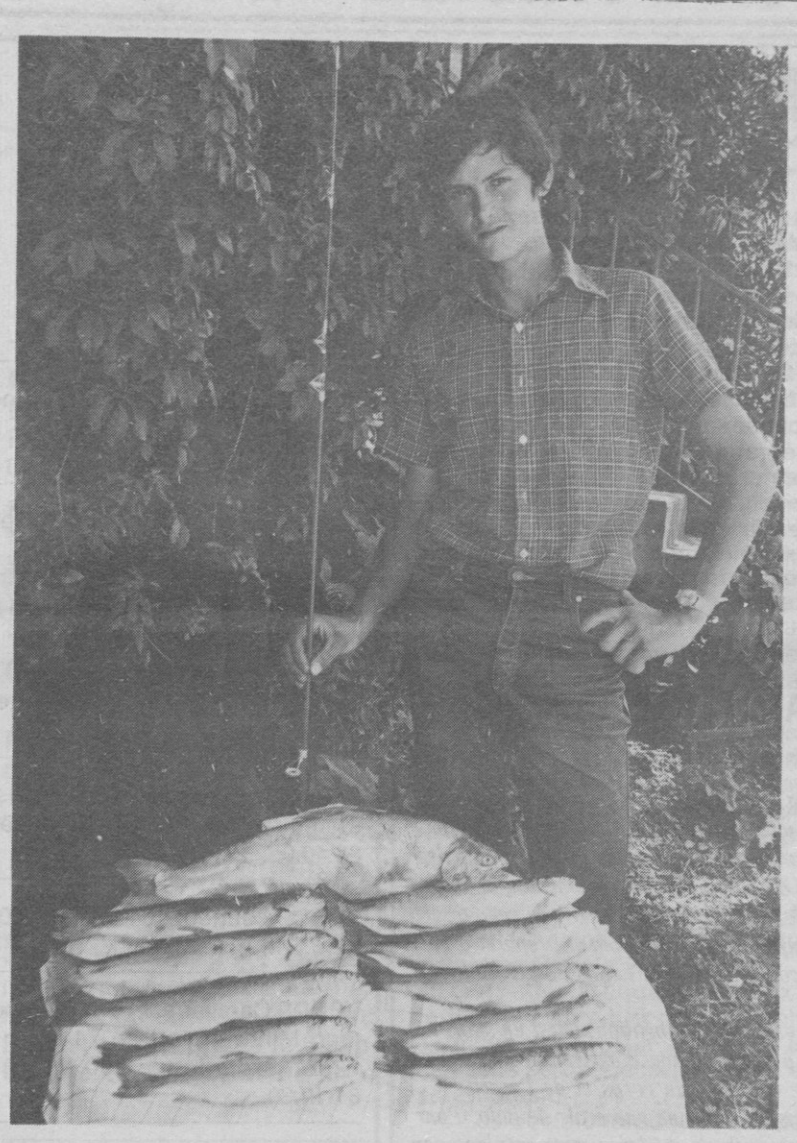

LAC DE SISTERON
PECHE MIRACULEUSE DU JEUNE M. TURCAN

Corneille avait raison, notre jeune pêcheur pourraît dire : «Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années».

En effet, M. TURCAN, âgé de 17 ans à peine, est déjà un pêcheur chevronné, il l'a prouvé en attrapant 11 truites dont la plus belle fait 1 kg 700, de quoi nourrir toute la famille pendant au moins une semaine.

Nous présentons nos félicitations à ce jeune homme qui n'a plus aucun souci à se faire pour l'avenir.

Poisson, prend garde !

Photo J. HUGUET - Sisteron

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DE LA JEUNESSE

«Les Infos» : Bientôt la reprise des activités. Avec la rentrée scolaire, l'office municipal de la culture va reprendre ses activités au centre de loisirs du Tivoli et sur la commune. Les personnes intéressées pour animer une activité ou y participer pourront se mettre en rapport avec l'équipe d'animateurs permanents à partir du lundi 30 août à l'office municipal de la culture, montée de la citadelle, 04200 SISTERON tél. 61.01.79.

Maison des Associations : Les associations sisteronnaises, culturelles ou sportives qui souhaiteraient utiliser des salles de réunions ou d'activités, à l'office de la culture (montée du Tivoli), pour l'année 82-83, peuvent écrire ou contacter Jacky MICHEL, président de l'office en indiquant les jours, heures, nature de leur activité.

Réunion de rentrée de l'office : • Mercredi 8 septembre : 20 h 30 comité d'animation et d'activités. **Ordre du jour :** reprise des activités, planning des salles et horaires des activités, objectifs 83, adhésion des usagers, questions diverses.
• Jeudi 9 septembre : 20 h 30 bureau de l'office. **Ordre du jour** : bilan du centre aéré, emploi du temps des permanents, compte-rendu comité d'animation, bilan 82, objectifs 83, mise en place d'une information des activités auprès de la population.
• Vendredi 10 septembre : 20 h 30 réunion de l'activité randonnée pédestre. **Ordre du jour :** restructuration de l'activité, bilan 82 et planning des randonnées.

Activité SCRABBLE : Depuis deux semaines, l'activité Scrabble a repris à l'office municipal de la culture.

Seul petit changement notable : Les parties se jouent tous les jeudis et non plus le vendredi comme la saison passée. Toutes les personnes intéressées peuvent venir participer ou s'initier quelque soit leur âge ou leur niveau.

RIBIERS
CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE
Samedi 28 août 1982

Et ce sera le dernier concert de l'Eté musical !

Un concert placé du reste sous le signe du souvenir puisqu'il réunira samedi à Ribiers tous ceux qui ont connu et aimé Madame Suzanne BASOCHE.

En septembre 1981, nous nous retrouvions dans cette même église et nous prenions ensemble l'engagement heureux de perpétuer ces rencontres que Madame BASOCHE avait inaugurée quelques années plus tôt.

Pourquoi ne pas offrir dans nos petites villes, dans nos villages de la bonne, de l'excellente musique? A cette question qu'elle s'était posée, Madame BASOCHE avait répondu en conviant quand septembre arrivaient, à Ribiers d'abord, puis à Montéglin, puis à Ribiers de nouveau, tous ceux passionnés de musique.

Le choix du cadre était heureux : la chapelle de Montéglin et son intimité, Ribiers et sa belle église où s'inscrit l'admirable portail couleur de miel.

Et ici et là, de 1974 à 1979, Madame BASOCHE nous reçut avec ses amis musiciens marseillais et plus spécialement avec le «Quatuor de Provence». En 1980, le 12 avril, Madame BASOCHE s'éteignait et cette année là il n'y eut point de concert à Ribiers.

Mais fidèle à son souvenir, à son œuvre, à ce qu'elle avait créé, ses amis en 1981 ranimèrent les concerts de septembre pour, espérons le, ne plus les laisser s'éteindre. Et il ne tient qu'à nous que ces soirées nous soient offertes, longtemps encore, au terme de l'été et des vacances.

Voilà pourquoi samedi dans la belle église de Ribiers nous viendrons entendre le bien aimé «Quatuor de Provence» et Madame LE PICHON accompagnée par Christian SCHMITT.

Le «Quatuor de Provence» qui est devenu l'ami de tous au long des années et que nous avons eu la joie d'écouter voici 3 ou 4 ans dans la lointaine Sarlat, cette ville baignée de musique et offerte au théâtre, nous donnera un quatuor de HAYDN et celui de DVORJAK.

Madame LE PICHON, révélée par un concert à la cathédrale de Sisteron et qui a fait de Vaumeilh sa résidence d'été, a bien voulu prêter son concours à cette soirée du souvenir. Elle jouera d'une harpe celtique dont on sait (ou dont on ne sait pas et c'était notre cas) qu'elle est plus petite que la grande harpe classique mais tout aussi sonore et harmonieuse. Madame Geneviève LE PICHON offrira des œuvres de Diégo ORTIZ, Marc CARLES et de John THOMAS et pour deux d'entre elles sera accompagnée par le hautbois de Christian SCHMITT.

Avons-nous donné l'heure du concert ? 21 h 15 et rappelons-en la date, samedi 28 août et le cadre : la belle, accueillante église de Ribiers.

EVEIL A LA CONSCIENCE PLANETAIRE

Au nord de l'Ecosse, Findhorn est l'un des grands centres planétaires de la concertation pour le passage à la société du Nouvel Age où 260 personnes vivent déjà l'an 2000, où 3000 personnes du monde entier reçoivent chaque année une formation au sein de l'«Université de Lumière». Du jardinage des plantes au départ, il s'agit aujourd'hui du jardin intérieur des hommes et des femmes.

En France, **Eveil à la Conscience Planétaire** *est une association toute jeune, née en janvier 1981, sous l'impulsion de quelques personnes qui, après avoir été à Findhorn, ont ressenti le besoin de partager et de faire connaître à d'autres français cette extraordinaire expérience communautaire et spirituelle. Son premier but est donc de traduire et de diffuser les nombreuses publications existant déjà en anglais et de permettre par des conférences, des ateliers et des montages audiovisuels une bonne approche du «phénomène Findhorn».*

C'est ainsi que sont parus depuis un an deux livres, «Les jardins de Findhorn» et «La transformation personne/planète», et que paraîtra d'ici quelques mois un troisième ouvrage sur le thème «Les fondements spirituels du Nouvel Age».

Il me semble - mais ce n'est là qu'une opinion personnelle - que ceux qui se disent athées ont une conscience divine seulement endormie ; ils finiront par la trouver bien que leur chemin soit long et leur découverte loin dans le futur. Elle se manifestera sous forme de beauté, de révélation et de libération. La graine met du temps à germer et il n'est pas nécessaire de se préoccuper de convertir ceux qui vivent dans l'ancien. Au contraire, commencé en 1962, au seuil de l'Ere du Verseau, Findhorn annonce la venue des énergies nouvelles dans les consciences.

Findhorn est un pilier de la lumière cosmique, un point d'acupuncture planétaire, un pôle magnétique autour duquel de nouvelles sphères de conscience peuvent se former.

Comme le dit François Duquesne, le coordinateur de Findhorn, «nous vivons à une époque où les grandes traditions religieuses et ésotériques du monde sont en train de converger pour donner naissance à une nouvelle spiritualité planétaire. La lumière des traditions sacrées se mêle à la lumière provenant des sources modernes de révélation et le résultat en est une nouvelle compréhension de notre identité humaine et divine et de notre place dans le schéma évolutif de vie. Des changements historiques s'opèrent à l'échelle mondiale, marquant l'entrée de l'humanité dans sa phase adulte et consciente. Le contexte d'une telle transformation est à la fois cosmique et personnel».

Findhorn est un centre au pouvoir spirituel important, solidement fondé et équilibré grâce au programme de vie de la communauté. C'est un centre entièrement consacré à la démonstration des principes et caractéristiques de l'Ere Nouvelle dans leur réalité vivante.

L'idée que la vie forme un Tout constitue un important principe spirituel. A Findhorn, cela est démontré par la coopération avec les forces de la nature et la création d'un jardin d'une beauté et d'une productivité exceptionnelles qui, par ailleurs, croît dans un cliamt marin inhospitalier où les vents sont violents et desséchants, le sol sableux et plein de graviers.

La communion est une dissolution des barrières usuellement acceptées entre la conscience du Moi et la conscience du Tout. C'est là le chemin de l'avenir s'ouvrant devant l'homme, au fur et à mesure qu'il perd son attitude de séparation pour atteindre une conscience de son inséparable Unité avec toute vie.

«A Findhorn, on met l'accent sur le fait d'être et de vivre la volonté et les directives de Dieu - abattre les barrières de la séparation intellectuelle et émotionnelle, les sentiments de culpabilité et d'indignité, ainsi que les images du DIvin qui empêchent l'homme de réaliser son potentiel divin inhérent. On y voit l'homme et Dieu fondus dans l'unité de volonté, d'action et d'amour ; ce que Findhorn cherche à promouvoir, c'est révéler et accomplir la dévotion de l'individu et la divinité du Tout, au sein de l'action et de la créativité de groupe» (David Spangler).

Plus généralement, et tout à fait en accord avec l'esprit de Findhorn (qui ne se présente pas comme un modèle unique, mais comme un centre de lumière parmi de nombreux autres), l'association «Eveil à la Conscience Planétaire» cherche à partager la vision d'un «Nouvel Age», d'une planète unifiée (fruit d'une co-création de l'homme et des autres règnes de la nature, visibles et invisibles) et reliée au Cosmos. Il s'agit pour nous de favoriser l'émergence d'une expression française de ces nouvelles énergies, en accord avec les spécificités de notre culture et de notre tempérament.

Une vision planétaire commune donc rassemble des gens très différents, d'origines spirituelles les plus diverses, qui choisissent de mettre l'accent sur leurs points communs plutôt que sur leur différences, et qui ressentent l'urgence de s'ouvrir à l'Amour universel pour co-créer une nouvelle terre et un nouveau ciel, de manière très concrète.

L'adresse : «Eveil à la Conscience Planétaire» secrétariat : Yves Michel, Château, 91730 CHAMARANDE.

Roland de Miller

P.S. Du 1er au 4 septembre au centre Ecologie et Artisanat (04100 Manosque tél. 72.40.24), Roland de Miller anime un stage d'éveil sur le thème «Nature mon amour» qui est aussi le titre de son livre.

La Caverne d'Ali Baba
13, RUE SAUNERIE - SISTERON ☎ (92) 61.02.47
Vêtements et Articles Orientaux
(pour l'Adulte et l'Enfant)
...des tenues gaies et originales pour l'été...
ENTREE LIBRE

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Pour tous vos travaux... ...petits et gros
Installation de chauffage électrique
consulté...
JEAN-PAUL ESPINASSE
Saint-Pierre le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
Eh ! N'oubliez pas : Faites faire un devis, c'est gratuit

OUVERTURE de la PIZZERIA
du GRAND CAFE
16, rue saunerie à SISTERON
Vendredi 18 juin de 20 h à 1 h du matin
Ouvert tous les jours
Réservation au 61.12.04

Régine et Jean-Gérard
seront heureux de vous accueillir
dans une ambiance amicale.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Rue de la Coste — 04200 SISTERON — Directeur Gérant : René GOGLIO

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CABINET FABRY

1, rue de l'Eglise
04190 LES MEES
Tél. (92) 34.08.79

••••

Garage sur Les Mées prix 50.000 Frs HT.

Plusieurs ruines sur environ 3 ha prix 190.00 Frs HT.

A 10 km de Digne, maison de village tout confort 200.000 Frs HT + possibilité agrandissement en achetant ruine attenante pour 45.000 Frs HT.

Aubignosc 60 Francs le m² Terrain constructible.

Les Mées terrains constructibles 90 Frs HT le m².

Maisons de village à renover à partir de 50.000 Frs.

11 km de Sisteron, mas provençal sur 5 ha environ confort immenses possibilités prix 1.050.000 Frs HT.

Près Forcalquier maison à renover sur 1.661 m² de terrain prix 200.000 Frs HT.

Peyruis villa T5 neuve tout confort sur 1523 m² de terrain prix 580.000 Frs HT.

Exploitations agricoles à partir de 700.000 Frs.

EGLISE EVANGELIQUE

8, avenue Jean Jaurès

Culte dimanche 10 h
Etude biblique jeudi 19 h 30
Evangélisation lundi 16 h
Ecole biblique pour les enfants de 4 à 17 ans, inscriptions le lundi à 16 h.

AVIS DE LA MAIRIE

Déclaration de stock de vin au 31 août 1982 Les personnes intéressées doivent retirer en mairie, les imprimés de déclaration de stock de vin et les remettre dûment remplis avant le **Mardi 31 août 1982.**

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL rentrée scolaire 82-83 : Les inscriptions pour les enfants des écoles primaires de Sisteron seront prises à partir du **lundi 30 août** jusqu'au **vendredi 3 septembre** inclus, en mairie de Sisteron. Les pièces à fournir : livret de famille, dernier avis d'imposition ou certificat de non imposition.

TRANSPORTS SCOLAIRES rentrée scolaire 82-83 : Les inscriptions des élèves des écoles primaires et du lycée Paul Arène de Sisteron aux divers circuits de ramassage scolaire seront prises en mairie de Sisteron, à partir du **lundi 30 août** jusqu'au **vendredi 3 septembre** inclus.

SURDITE

Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades tél. 61.15.60
04200 SISTERON

Les Ets André TESTON

vous informent que leur magasin avenue Jean-Jaurès est dorénavant ouvert du

LUNDI MATIN 8 h au SAMEDI SOIR 19 h

Vous y trouverez une gamme élargie de produits insecticides toutes marques, aliments pour bétail, engrais SAINGRAL, les produits pour le jardin de la fameuse marque d'ELITE CLAUSE, plants, fleurs et légumes, poterie et arrosage par pluie.

QUALITE - SERVICE - PRIX

04200 SISTERON Tél. 61.13.32

STUDIO PHOTO
HUGUET José

Ombres et lumières de Haute-Provence
Posters de la région
Vos photos amateur en 48h
Un artisan à votre service
53, rue Saunerie - Tél.: (92) 61.09.98 - 04200 SISTERON

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers Peints
18, rue Droite
SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

ASSOCIATION «CULTURE ET LOISIRS» SORTIE DE LA KERMESSE

L'association paroissiale «Culture et Loisirs» organise la traditionnelle sortie de la kermesse **le dimanche 5 septembre.**

Tous ceux qui de près ou de loin, jeunes et moins jeunes, ont participé à la kermesse 82 et favorisé la réussite de celle-ci, sont invités à cette journée de détente et de bonne humeur.

En raison de l'installation officielle, ce même jour, dans sa nouvelle paroisse du Père Maurice FELICIAN qui fut, pendant 13 ans l'un des principaux responsables actifs de l'association, les membres du bureau de «Culture et Loisirs» ont pensé qu'il serait bon, pour ceux qui le désirent, de participer à la célébration prévue à 10 h à Oraison.

La journée se continuera aux alentours de cette ville avec, à midi, repas champêtre tiré du sac, l'après-midi, sieste, promenade, concours de boules ... le retour étant prévu en fin d'après-midi.

Pour pouvoir organiser au mieux cette journée, nous demandons que chacun s'inscrive au presbytère, aux heures de permanence, si possible avant le mercredi 1er septembre.

Rendez-vous au dimanche 5 septembre, départ à 8 h 30 place Général De Gaulle.

JUDO CLUB SISTERONNAIS RENTREE DU JUDO

★★★★

Le mercredi 1er septembre 1982, verra la reprise des activités au sein du «Dojo». Pour cette rentrée le judo-club a agrandi le «Tatami» et avec l'aide de la municipalité la salle a été rénovée. Vous pourrez donc venir encore plus nombreux que les années précédentes que vous soyez jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes.

Beaucoup ne connaissent pas encore les bienfaits et les attraits de cette discipline. Pour ceux et celles qui aiment la compétition, ils pourront se préparer d'une façon efficace avec le professeur 3e DAN compétition Monsieur Georges ANDRE (2 fois 3e en championnat de France).

Mais le judo n'implique pas nécessairement la compétition. C'est un sport de défense permettant de riposter efficacement à toute tentative d'agression. C'est aussi un sport de détente qui offre une maîtrise complète du corps et de l'esprit.

Pour les tout jeunes enfants (6 et 7 ans), fonctionne une école de judo. Pour ces cours, Monsieur ANDRE applique une méthode moderne mise en place par le FFJDA permettant un enseignement du judo adapté aux jeunes enfants.

Les cours ont lieu le mercredi, vendredi et samedi.

Mercredi : de 16 à 17 h école de judo enfants nés (ées) en 1975 et 1976, de 17 à 18 h enfants nés (ées) en 1974, 1973 et 1972, de 18 à 19 h enfants nés (ées) en 1971, 1970 et 1969, de 19 à 20 h 30 cadets juniors et seniors.

Vendredi : de 17 à 18 h enfants nés (ées) en 1974, 1973 et 1972, de 18 à 19 h enfants nés (ées) en 1971, 1970 et 1969, de 19 à 20 h 30 cadets juniors et seniors.

Samedi : de 14 à 15 h école de judo enfants nés (ées) en 1975 et 1976, de 15 à 17 h cours spécial kata et compétition minimes cadets juniors et seniors.

Se renseigner les jours et heures de cours à la salle des combes rue des combes. Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

Dimanche 29 août
A LA GROSSE BOULE SISTERONNAISE
Concours inter-sociétaires avec invités

Dimanche 29 août, la société sisteronnaise de la grosse boule organise un concours réservé à ses sociétaires accompagnés de deux invités. On sait que cette association de la cité Paul Arène connaît en ce moment un regain d'activités.

En effet depuis le début de la saison quelques jeunes sisteronnais sont venus, encadrés par les anciens, s'initier et découvrir les joies et à la détente que procure ce sport. L'association n'est pas restée insensible à cet engouement, et, elle a voulu marquer ce renouveau en organisant ce concours grâce au patronnage des bars de la ville (Le Mondial, Le Provence, Le Commerce, Le Rallye, le Bar Henri, L'Horloge, L'Etoile, le Léon) ainsi que le Crédit Agricole et Canteperdrix.

Ce concours débutera à 8 h 30. Il sera doté de 1600 F plus les mises qui sont fixées à 40 F. Les équipes seront formées en quadrettes et tirées à la mêlée. Les personnes désireuses de participer à ce concours peuvent s'inscrire au terrain du Val Gelé tous les jours entre 17 et 19 h.

TENNIS CLUB SISTERONNAIS
Ecole de tennis et perfectionnement saison 1982/1983

Les inscriptions et réinscriptions seront reçues (courts du stade de Beaulieu) les **mercredi 8 et samedi 11 septembre** de 14 à 16 heures.

Nous demandons aux parents de respecter ces dates car il n'y aura aucune possibilité d'admission ultérieure. En fonction du nombre d'enfants et de leurs aptitudes, le T.C.S. se réserve le droit de confirmer ou non ces inscriptions.

Le cours de pré-initiation est maintenu, il est destiné, cette saison, aux enfants nés en 1976 et 1977.

L'école et le perfectionnement s'adressent : **pour une première inscription** aux enfants nés en 1971, 1972, 1973, 1974 et 1975. **Pour une réinscription** aux enfants nés en 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974 et 1975.

Le bureau T.C.S.

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

••••••

VENDS 104 1978 Tél. 64.19.10.

Professeur L.E.P. Paul Arène cherche studio ou chambre à louer tél. (93) 74.88.77.

PLANS BATIMENTS TCE. Tél. 64.19.10.

CHERCHE nourrice pour bébé 6 mois tél. 68.42.28.

VENDS Maison Volonne. tél.64.19.10.

CHERCHE personne pour taper mémoire prix à débattre tél. 68.40.05.

VENDS Peugeot 104 SR 82 11000 kms 6 M GAR. Tél. (92) 65.05.77.

VENDS Caravane 3,10 m Sterckeman Minor export an 74 5500 F frigo Sroënland 500 F tél. 61.19.30.

VENDS 125 Honda trial 79. Prix 3000 Frs 13 000 Kms. Tél. 61.12.50.

Part. VENDS Fiat 132 D Modèle 80 Bon état, prix à débattre. Tél. 61.07.86 H.R.

A LOUER jardin sarlin villa La Lande av. du gang Sisteron tél. 61.18.75.

CHERCHE A LOUER maison avec jardin T4/5 tél. à C. MARTIN-ASSURANCE 61.12.05 H.B. ou 61.13.43 H.R.

VENDS chambre à coucher ronce de noyer 3 pièces lit 1,40 m chevet, armoire 3 portes tél. 61.03.71

A Salignac A VENDRE terrain à bâtir 2000 m² viabilité calme site idéal tél. (92) 61.31.93

VENDS 305 S.R. (8 CV) 1978 70000 kms tél. 61.19.71 (après 19 h).

CHERCHE apprentie vendeuse sous contrat tél. 61.03.75.

CHERCHE A LOUER appart. centre ville urgent tél. 61.31.79 H.R.

VENDS caravane TBE R12 TS B.E. remorque tél. 64.07.73 bur. 64.06.01.

VENDS 900 SS Ducati et 500 Kawasaki prix intéressant tél. 61.24.17.

YAMAHA 350 RDLC 8000 kms état nf acc. 11500 F tél. 61.01.35 H.R.

VENDS fourgon Ford Bus diesel 9 CV 9 places an 79 63000 kms tél. 34.02.27 H.R.

L'Assemblée Générale de la société de chasse **Saint Hubert de la Haute Durance** aura lieu le vendredi **3 septembre** à 21 h, salle des réunions, mairie de Sisteron.

En raison de l'importance de l'ordre du jour (renouvellement de 1/3 du bureau, divers) la présence de tous les membres est indispensable. Le présent avis tient lieu de convocation.

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone - Carrefour Durance-Bléone

Château-Arnoux - Saint-Auban

BLOC-NOTES

dimanche 29 et lundi 30 août 1982

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
Rue Haute tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur VENTRE
8,pl. de la liberté tél. 34.03.34
04190 LES MEES

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 17
64.00.02

Mairie tél. 64.06.01
permanence de 10 à 12 h

LA MAIRIE COMMUNIQUE

****

Rentrée scolaire : Les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires de Font Robert seront prises le **6 septembre** de 9 à 11 et de 14 à 16 h.

2e opération des soins des platanes de Saint-Auban : Une deuxième opération de traitement des feuillages de platanes de la cité aura lieu à partir du lundi 30 août.

Les services de la cité invitent les habitants à prendre toutes dispositions pour protéger ou évacuer tout ce qui, à proximité des zones concernées, pourraît souffrir de ce traitement.

5e SALON INTERNATIONAL DE PEINTURE

****

Le prochain salon international de peinture de Château-Arnoux se tiendra à la mairie du 4 au 17 octobre prochain.

Cette année, c'est l'artiste peintre N'GUYEN VAN QUE qui sera l'invité d'honneur. Le jury sera présidé, comme les années précédentes par Monsieur CHAMANT, président de la société des Arts et Lettres de Marseille.

On annonce déjà la présence d'artistes étrangers (espagnols, italiens, suisses et allemands), c'est dire l'ampleur que prend, chaque année, ce salon. Les inscriptions déjà envoyées, sont plus nombreuses que l'an passé, avec une importante recrudescence d'artistes du nord de la Loire et notamment de la région parisienne. Il y a également beaucoup de nouveaux peintres (lauréats de plusieurs salons prestigieux).

Les prix suivants seront décernés :
A. par le jury, ces prix d'un montant de 8.000 F réparti comme suit : 1er prix : une médaille d'or et 3000 F ; 2e prix : une médaille d'argent et 1000 F ; 3e prix : une médaille de bronze et 1000 F.

Ces 3 médailles valent 1500 F chacune, ce sont d'authentiques œuvres d'art créées par l'artiste peintre, connu de notoriété publique, Mme Claude PAYET.

Prix spécial aquarelle : 3 prix identiques de 1000 F. Le premier prix aquarelle recevant la maquette de «La côte des arts». Neuf accessits seront décernés afin d'encourager les artistes.

Les décisions du jury, qui délibérera le samedi 2 octobre 1982, seront sans appel.

Le Palmarès sera proclamé par le représentant du ministère de la culture, lors du vernissage le dimanche 3 octobre 1982 à 17 h.
B. Par le public, 3 prix identiques de 1000 F chacun seront attribués, lors de la clôture du salon, dimanche 17 octobre 1982 à 17 h.
C. Par les artistes peintres ayant participé au 5e salon de peinture (modalités de classement identiques à celles du prix du public et proclamation du palmarès le dimanche 17 octobre 1982 à 17 h).

Les 3 premiers auront la possibilité d'exposer conjointement une partie de leurs œuvres et ce, gratuitement pendant 3 semaines dans la salle d'honneur du château Renaissance.

Les inscriptions seront clôturées le 1er septembre.

AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE DIGNE-AUTOS
DANS LE CADRE DE LA FOIRE DE LA LAVANDE
DU 28 AOUT AU 6 SEPTEMBRE

V·A·G Votre concessionnaire pour les marques Volkswagen et Audi.
Quartier Saint-Christophe ★ 04000 DIGNE ★ tél. 31.12.48
Votre concessionnaire pour les cantons de Digne, Volonne, Château-Arnoux, Les Mées, Peipin, Malijai

CONCOURS DE BOULES

L'ESCALE	CHATEAU-ARNOUX	SAINT-AUBAN
Dimanche 29 août	Samedi 4 septembre	Dimanche 5 septembre
15 h	15 h	15 h
au «Bar Juliette»	au «Le Belvédère»	au «Bar des Sports»
pétanque équipe choisie	pétanque équipe choisie	pétanque équipe choisie
(2 joueurs 3 boules)	(2 joueurs 3 boules)	(3 joueurs 2 boules)
Indemnités 400 F + F.P.	Indemnités 400 F + F.P.	Indemnités 1000 F + F.P
Consolante.	Consolante.	Consolante.

ECHO DU JUDO CLUB USCASA

****

Nous apprenons que cette semaine 3 Judokas du Judo Club de Saint-Auban : Laurence FERRER, Frédéric BEAUMONT et Philippe JOUVE, accompagnés de leur professeur Jacques DAVID participent à un important stage de judo à Pertuis qui dure 1 semaine regroupant 200 judokas venus de toute la région du sud-est.

Ce stage est destiné à parfaire leur préparation et leur technique pour les compétitions à venir où ils auront à cœur de faire briller les couleurs de leur club.

NOTRE CELEBRE ANIMATEUR SPORTIF JEAN GUINGAND NOUS QUITTE !

———

C'est avec regret que nous apprenons le départ de Monsieur Jean GUINGAND, animateur sportif à la cité, depuis 1958 travaillant alors pour la société Péchiney.

Pendant toutes ces années, Monsieur GUINGAND s'est occupé avec enthousiasme des jeunes sportifs et notamment du S.A.R.C. où il a joué longtemps.

C'est à l'usine Péchiney de Gardanne qu'il est muté pour de nouvelles fonctions d'animateur sportif ainsi qu'au service de sécurité.

Pour le départ de Monsieur GUINGAND, tout le monde s'était réuni afin de porter un toast à sa mutation et de lui offrir un petit cadeau symbolique : une serviette de bain.

Nous lui présentons de même nos meilleurs vœux de réussite dans son nouveau poste.

LE GRENIER DE L'ETOFFE
Tissus - Mercerie - Passementerie
SOLDES *Ameublement - Voilage* SOLDES
Patron BURDA
20 % Centre Commercial «Bravo» 20 %
Tél. 64.34.78
04160 CHATEAU-ARNOUX

FABILAURE FLEURS
Madame MURCIA
Fleurs Naturelles et Artificielles
Compositions Florales Articles Funéraires
INTERFLORA
Centre Commercial «Bravo»
04160 CHATEAU-ARNOUX
tél. 64.38.39 - ouvert dimanche matin

SALIGNAC
Dimanche 29 août Le Mardaric
Concours à pétanque 2 J. 3 B.
300 F de prix + frais de part.
Consolante à pétanque 2 J. 3 B.
TIRAGE A 14 h 30 - Inscriptions : 61.28.29

POUR RAJEUNIR VOTRE MAISON ...
04 BRICOLAGE
EST LA
Centre Commercial Bravo
tél. 64.33.64 - H.R. 68.05.23
04160 CHATEAU-ARNOUX
Papiers peints en stock
Peinture RENAULAC - NOVEMAIL
Plomberie - Sanitaire
ouvert le dimanche matin

SUR TOUS LES ARTICLES D'ETE
HOMME — FEMME — ENFANT
LA JEANNERIE «LE RANCH»
centre commercial Bravo - 04160 CHATEAU-ARNOUX
SOLDE 50 %
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE
La nouvelle collection d'hiver est arrivée !

LES MAISONS JARLANDINES
3, rue du Milieu
CHATEAU-ARNOUX
04160
tél. (92) 64.25.50

VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone

Les Mées

BLOC-NOTES

dimanche 29 et lundi 30 août 1982

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
Rue Haute tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur VENTRE
8, pl. de la liberté tél. 34.03.34
04190 LES MEES

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 34.03.54

Mairie tél. 34.03.01

Permanence assistante sociale
centre médico-social
tél. 34.08.17 ouvert mardi 31 août de 9 h 30 à 12 h

CINEMA
28 août au 3 septembre

★★★

Dimanche 29 à 21 h 15 :
«La Boum» avec Claude Brasseur, Brigitte Fossey et Sophie Marceau. Un succès ... explosif.
Lundi 30 à 21 h 15 :
«Un drôle de flic» avec Térence Hill et Ernest Borgnine. Les fumantes aventures d'un flic extra ... lucide !!!
Mardi 31 à 21 h 15 :
«Blue Hollocaust» avec Keiran Kanter et Franca Scotti. La terreur par un maître du genre.
Mercredi 1 à 21 h 15 :
«C'est pas moi, c'est lui» avec Pierre Richard et Aldo Maccione. Allez donc y rire un bon coup.
Jeudi 2 à 21 h 15 :
«Diva» avec Wilhelmenia Wiggins Fernander et Frédéric Andrei. Le «César» du meilleur film de l'année ... on ne le manque pas.
Vendredi 3 à 21 h 15 :
«Shoot the moon» (l'usure du temps) avec Albert Finney et Diane Keaton. Après «Midnight express et Fame», le nouveau film d'Alan Parker...toujours du super.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS DU FOOTBALL CLUB MÉEN

Après une interruption saisonnière des entraînements, le Football Club des Mées va reprendre ses activités sous la direction du président Barba, de Philippe PARRAUD (ex-olympique avignonnais) et de Gilbert ARNAUD.

L'effectif du club n'est pas encore au complet mais on enregistre déjà des nouvelles licences et notamment celles des frères MEGUEDMI (St Auban), J.P. GUAUTIERI (Peyruis) et celle de Pierre CLAVEL.

Les méens devront être prêts pour débuter la saison le 19 septembre avec un déplacement à la Gavotte. L'équipe du club local pourra probablement rivaliser avec les meilleurs du groupe. Nous attendons les résultats.

Malijai

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

★★★★

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 6 août à 18 h 15 sous la présidence de M. AUDIBERT, maire. Ont délibéré avec Monsieur le Maire, Mmes Laugier et Curnier, MM. Colombani, Sylvestre, Cabert, Ostorero, Auzet et Julien. Etaient excusés, MM. Mascolo, Dominici, Borel et Brouchon qui avait donné procuration à M. Auzet.

Recensement de la population : Le Maire informe le Conseil Municipal que le chiffre officiel transmis par l'INSEE relatif au recensement de la population malijaienne s'élève à 1605 habitants (population légale totale).

Conseil des Prud'hommes : Le renouvellement général des conseils de prud'hommes aura lieu le 8 décembre 1982. En vue d'établir les listes électorales, il est nécessaire de constituer une commission administrative communale, composée du maire ou de son représentant, d'un électeur employeur titulaire ou suppléant et d'un électeur salarié titulaire ou suppléant. Ceux-ci sont nommés par le Conseil Municipal sur proposition du maire parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale prud'hommale. Le Conseil Municipal a nommé les personnes suivantes : M. Pierre PESCE électeur employeur titulaire, M. Georges FEUILLET électeur employeur suppléant, M. Emile ROCHA électeur salarié titulaire et Mme Solange FAYET électrice salariée suppléante.

Château de Malijai - accès du parc au public : Afin que le public puisse profiter du parc et de la terrasse située derrière le château, il est décidé d'ouvrir une porte d'accès dans le mur qui fait la jonction entre le château et le presbytère. Une inauguration des lieux sera organisée prochainement. Le public pourra ainsi se détendre dans cet espace de verdure exceptionnel.

Réfection de la toiture de la maison Honoré : La toiture de la maison Honoré doit être entièrement restaurée. Un devis de réfection a été demandé à un entrepreneur. L'état délabré de la charpente oblige à effectuer les travaux dans les plus brefs délais. Aussi, le Conseil Municipal a décidé de confier les travaux de réfection à l'entreprise Pesce pour un montant de 24.820 F TTC.

Personnel communal - création d'un poste d'O.P.2 : En juin dernier un employé des services techniques de la ville a passé avec succès les épreuves de concours d'ouvrier professionnel 2e catégorie. Cet employé est actuellement au grade de conducteur auto-poids lourds et assure la responsabilité des ateliers municipaux. Le Conseil Municipal décide la création à compter du 1er septembre d'un emploi à temps complet d'ouvrier professionnel 2e catégorie ; groupe V de rémunération, ce poste ne figurant pas au tableau des emplois de la commune de Malijai.

Secours aux peuples palestiniens et libanais : Les évènements dramatiques qui se déroulent actuellement au Liban appellent à la solidarité envers les peuples palestiniens et libanais qui subissent les ravages d'une guerre aveugle. Le Conseil Municipal décide d'aider ces populations en versant une somme de 500 F par l'intermédiaire du secours populaire. De même, le bureau d'aide sociale de Malijai versera la somme de 500 F au secours populaire.

Inauguration du Foyer Culturel : La construction du Foyer Culturel étant à ce jour achevée, le Maire propose de fixer une date pour son inauguration. Le Conseil Municipal a retenu la date du mercredi 18 août 1982, à 17 h. Des invitations seront envoyées à l'avance à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'édification de cet ensemble architectural.

Assurance du château : Lors d'un précédent Conseil Municipal, il avait été décidé de contacter plusieurs compagnies d'assurances pour leur demander des propositions chiffrées afin d'assurer le château pour les risques suivants : incendie et foudre. A ce jour deux compagnies nous ont fait parvenir des propositions. Il s'agit de la SAMDA et de la compagnie l'Abeille-Paix. Le Conseil Municipal a retenu l'offre de la SAMDA qui se chiffre à 1.833,67 F TTC par an.

Assurance du Foyer Culturel et du presbytère : Le Foyer Culturel est actuellement achevé et il est nécessaire de l'assurer avec les meilleures garanties possibles. De même, le presbytère qui jouxte le parc du château n'est pas compris dans le contrat d'assurance du château. La SAMDA nous a fait parvenir une proposition chiffrée pour l'assurance de ces deux bâtiments. Elle s'élève à 1.480 F TTC pour un an. Le Conseil Municipal a retenu cette proposition.

Questions des conseillers : Un conseiller municipal demande : que les passages piétons de la commune soient repeints ; que la numérotation de certaines rues soit achevée ; que la salle de réunion Honoré soit nettoyée et repeinte. Des dispositions seront prises pour faire effectuer ces travaux par l'atelier municipal. La séance s'est levée à 20 h 15.

Volonne

BLOC-NOTES

dimanche 29 et lundi 30 août 1982

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
Rue Haute tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur VENTRE
8, pl. de la liberté tél. 34.03.34
04190 LES MEES

Pompiers tél. 64.00.02
Gendarmerie tél. 64.00.02
Mairie tél. 64.07.57

ETAT CIVIL

Mariage :
Samedi 21 août, Michel MAUREL, conducteur d'appareils domicilié à Château-Arnoux, épousait Antoinette GOLE, couturière domiciliée à Volonne.

REPRISE DE L'ENTRAINEMENT DU FOOTBALL CLUB

L'entraînement des séniors et juniors reprendra au stade municipal tous les mardis à partir de 18 h 30. La remise et signature des licences se fera au cours de ces entraînements.

Tous les jeunes nés entre le 1er août 1968 et le 31 juillet 1974, déjà licenciés la saison précédente, ou désirant s'inscrire au club dans une équipe de poussins, pupilles ou minimes, sont priés de contacter Christian BROCHET ou le secrétaire au 64.08.51.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 13 AOUT 1982

• **Présents :** MM. BOURDET, JEAN, DUMAS, FAUCHET, JULIEN, PASCAL, Mmes CERDAN et PERONA.
• **Excusés :** MM. Michel RICHAUD, Jean SIGNORET.

★★★★

La lecture est faite du compte-rendu de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

Madame PERONA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

En ouverture de séance,Monsieur le Maire fait le point des travaux en cours, rue de la république, toiture de l'école, abri bus, salle polyvalente, pompe de taravon et canalisation de St Jean, pour l'amélioration du réseau d'eau.

Affaire CHEDID : De nouveaux contacts ont été établis avec les héritiers. Monsieur le Maire est chargé d'instruire cette affaire lors du prochain rendez-vous retenu.

1. JURY D'ASSISE : Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 2 juillet 1982, l'Assemblée procède au tirage au sort des 12 personnes susceptibles de figurer sur la liste des jurés 1983.

2. CONSEIL DE PRUD'HOMMES : Commission pour l'établissement des listes électorales.

Cette commission sera composée de : **employeurs :** titulaire (Adrien MEGY), suppléant (Mme Jean MICHELIS) ; **salariés :** titulaire (Robert DUCOLI), suppléant (Micheline PASCAL).

Suite à la demande de la C.G.T., lettre lui sera adressé pour l'inviter à désigner ses membres consultatifs.

3. FONDS SCOLAIRE DEPARTEMENTAL : Les programmes présentés par le corps enseignant sont approuvés.

4. RETRAIT éventuel de la ville de Manosque du syndicat des communes : Le Conseil Municipal regrette que toutes les communes de France ne soient pas soumises à la même règle.

5. REGLEMENTATION DE LA NAVIGATION ET DES SPORTS NAUTIQUES SUR LA RETENUE DE L'ESCALE : Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la proposition de l'E.D.F. de laisser à la charge de la commune riveraine l'entretien et le renouvellement des nouveaux panneaux de signalisation, notamment sous l'angle de la sécurité.

FEUX DE FORET : Dispositif de surveillance accru

DIGNE - La sècheresse qui sévit dans le département et le risque de voir se développer les feux de forêt préoccupent les autorités administratives.

Ainsi, le préfet des Alpes de Haute-Provence devait-il demander la mise en place du détachement d'intervention préventive (D.I.P.) en plusieurs points du département.

Pendant une durée indéterminée, plusieurs casernes de pompiers seront mobilisées sur le terrain pour enrayer tout risque de feu. A bord d'un véhicule, les équipes du D.I.P. se trouvaient donc à Valbelle et montagne de Lure (pompiers de Digne), Ganagobie (pompiers de Peyruis), Saint-Jurs (pompiers de Mézel), Revest-des-Brousses (pompiers de Forcalquier), Château-Arnoux, Oraison, Montfuron. Une équipe de l'O.N.F. était également mobilisée sur le plateau de Valensole.

DIGNE-LES-BAINS

61e FOIRE DE LA LAVANDE
du 28 août au 5 septembre

Samedi 28 :

Le Grand Orchestre International **Mario CAVALLERO** (12 musiciens solistes).
• de 20 h à 22 h : Ambiance repas
• de 22 h à 2 h : Sensationnel dîner dansant

Dimanche 29 :

La revue à grand spectacle **«Paris Canaille»** (22 participants dont orchestre). Féerie de costumes, chant, rire et danse. Plus de 2 heures de show.

Jeudi 2 :

Dîner dansant avec l'orchestre **Bob GONZALES** (6 musiciens).
• de 20 h à 1 h : En attraction «Rire 100 %» avec **Jean FARINA**.

Vendredi 3 :

Dîner dansant avec l'orchestre **Bob GONZALES** et votre programme BEGUDE.

Samedi 4 :

Dîner dansant avec l'orchestre **Georg'y Sanders** (7 musiciens).
• de 20 h à 1 h : En attraction (vedette de télé) **Robert RIPA.**

Dimanche 5 :

Le Championnat de la chanson **«Digne 82 de la Chanson»**
• A 22 h : Les 12 sélectionnés (ées) avec attraction, rythmes, animation et **Bal de Clôture** avec l'orchestre **Georg'y Sanders.**

Syndicat intercommunal pour le transport des élèves du carrefour «Bléone - Durance»

DELIVRANCE DES CARTES DE TRANSPORT
Année Scolaire 1982 - 1983

Pour : CES Camille Reymond, lycée de Sisteron
C.E.G. Oraison, Ecole Primaire de Château-Arnoux
(classe d'adaptation et de perfectionnement)

Les inscriptions auront lieu dans les mairies suivantes, les jours et heures ci-après :
SAINT-AUBAN : Mercredi 1er, jeudi 2 et vendredi 3 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
LES MEES : Lundi 6 et mardi 7 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
PEYRUIS : Mercredi 8 et jeudi 9 septembre : **9 à 12 h et 14 à 17 h**
L'ESCALE : Vendredi 10 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
MALIJAI : Lundi 13 et mardi 14 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
MONTFORT : Mercredi 15 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
PEIPIN : Jeudi 16 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
AUBIGNOSC : Vendredi 17 septembre : **9 à 12 h**
CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT : Vendredi 17 septembre : **14 à 18 h**
VOLONNE : Lundi 20 et mardi 21 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**
CHATEAU-ARNOUX : Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 septembre : **9 à 12 h et 14 à 18 h**

Lors de l'inscription, les parents devront être munis, **obligatoirement** d'une photo de l'élève.

Après le **27 septembre 1982,** les cartes de transport seront délivrées à la mairie de Château-Arnoux pour les communes du carrefour «Bléone-Durance» aux heures normales d'ouverture (9 à 12 h et 14 à 18 h).

Les élèves sans carte de transport ne seront pas admis dans les cars. Nous prions les parents de bien lire le règlement au dos de l'engagement valable pour toute l'année scolaire.

© VILLE DE SISTERON

Annonces Légales

Cabinet de
Maître TARTANSON
Docteur en Droit
Avocat à Digne

———

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE D'UN DOMAINE RURAL SITUE COMMUNE DE BAYONS

ADJUDICATION jeudi 16 septembre 1982 à 9 h 30

MISE A PRIX 300.000 Frs

Le Jeudi 16 septembre 1982 à 9 heures 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, statuant en matière de saisie en date du 3 juin 1982, faisant droit au profit des Ets BORRELY frères, de la subrogation dans les poursuites précédemment engagées par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE, dont le siège social est à MANOSQUE, route de Sisteron, poursuites et diligences du président de son Conseil d'Administration, à l'encontre de Monsieur ANDRE René,

A la requête des Ets BORRELY frères, transport automobile à BREZIERS (Hautes Alpes) poursuites et diligences de son gérant en exercice Monsieur Marc BORRELY,

Faisant élection de domicile en le cabinet de Maître TARTANSON, docteur en Droit, avocat à DIGNE, y demeurant 11, avenue Joseph Reinach, et par exploit de Maître GARETTO huissier de justice à SISTERON en date du 10 février 1982, il a été fait commandement de payer à Monsieur ANDRE René Emilien, exploitant agricole, né à DIGNE le 13 février 1940, demeurant et domicilié à BAYONS 04150 LA MOTTE DU CAIRE.

Avec avertissement que la publication de cet acte au Bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui y étaient décrits.

DESIGNATION DES BIENS :

Une propriété rurale sise en totalité sur le territoire de la commune de BAYONS, dont le centre d'exploitation est sur cette commune, au lieudit «La Grande Gineste» comprenant bâtiment à usage d'habitation et d'exploitation agricole en terre de natures diverses l'ensemble figurant ainsi qu'il suit au cadastre rénové de ladite commune de BAYONS.

Section	Numéro	Lieudit	Superficie	Nature
B	186	Graruèche	27 47	Lande
C	56	Soubeyraches	11 60	Lande
C	156	Trémaléou	42 43	Lande
D	446	Grande Gineste	22 70	Bois
C	462	Grande Gineste	31 40	Lande
D	465	Grande Gineste	56 75	Lande
D	469	Grande Gineste	39 20	terre
D	470	Grande Gineste	46 30	Lande
D	481	Grande Gineste	59 40	Lande
D	483	Grande Gineste	47 00	Lande
D	482	Grande Gineste	4 60	Sol
D	484	Grande Gineste	4 00 40	terre
E	131	Chabert	82 50	terre
E	134	Clavéou	22 00	terre
E	137	Clavéou	45 OO	terre
E	211	Cournet	53 90	Bois
E	215	Cournet	1 05 50	Bois
E	228	l'Eschaillon	61 90	Lande
E	229	l'Eschaillon	19 20	Bois
E	254	l'Eschaillon	42 60	Bois
E	427	Les Plates	10 20	Lande
E	545	La Taillaye	9 50	Lande
E	140	Clavéou	2 63 70	terre
E	178	Tourtel	1 82 50	Lande
D	426	Grande Gineste	64 80	terre
D	427	Grande Gineste	2 92 10	Lande
D	433	Grande Gineste	62 10	Lande
D	434	Grande Gineste	20 20	Lande
D	458	Grande Gineste	42 50	terre
E	132	Chabert	38 00	terre
E	161	Clavéou	75 90	Lande
E	162	Clavéou	12 90	Lande
E	165	Tourtel	61 40	Lande
E	166	Tourtel	82 40	terre
E	170	Tourtel	4 85 30	Bois
E	183	Tourtel	1 13 40	Lande
E	253	L'Eschaillon	41 70	Lande
E	158	Clavéou	9 50	Lande
E	159	Clavéou	18 00	terre
E	160	Clavéou	24 50	Lande
E	163	Clavéou	34 00	Lande
E	624	Clavéou	0 27	Sol maison
E	164	Clavéou	3 50	Lande
C	72	Soubeyraches	6 20	Lande
C	88	Soubeyraches	19 60	Vigne
D	389	La Rouchaye	43 10	Bois
D	449	Grande Gineste	12 40	Lande
D	450	Grande Gineste	0 40	Sol
D	451	Grande Gineste	4 47 20	Terre
D	452	Grande Gineste	1 36 90	Lande
D	453	Grande Gineste	1 70 40	Bois
D	454	Grande Gineste	3 58 50	Lande
D	455	Grande Gineste	93 80	Terre
D	466	Grande Gineste	69 70	Lande
D	478	Grande Gineste	11 40	Lande
D	487	Grande Gineste	4 82	Lande
E	133	Chabert	48 20	Terre
E	151	Clavéou	27 50	Terre
E	155	Clavéou	14 60	Terre
E	156	Clavéou	2 02 10	Terre
E	157	Clavéou	32 90	Lande
E	176	Tourtel	68 10	Bois
E	210	Cournet	50 90	Bois
E	212	Cournet	1 13 50	Bois
E	221	Cournet	1 57 50	Bois
E	135	Clavéou	1 35 00	Lande
E	217	Cournet	7 40	Lande
E	218	Cournet	23 70	Lande
E	219	Cournet	26 10	Bois
D	1177	Le Village	0 60	Sol
D	666	issu du 457	Grande Gineste	4a 62	Lande
D	667	issu du 457	Grande Gineste	21a 70	Lande
D	669	issu du 459	Grande Gineste	12a 30	Lande
D	670	issu du 459	Grande Gineste	41a 65ca	Lande
D	672	issu du 460	Grande Gineste	57a 10	Terre
D	674	issu du 461	Grande Gineste	0a 85	Terre
D	675	issu du 461	Grande Gineste	3ha 98a 20	Terre
D	677	issu du 463	Grande Gineste	4a 85	Terre
D	681	issu du 463	Grande Gineste	5a 25	Lande
D	678	issu du 464	Grande Gineste	1ha 09a 90	Terre
D	682	issu du 464	Grande Gineste	44a 35	Lande
D	683	issu du 464	Grande Gineste	36a 35	Lande
D	688	issu du 471	Grande Gineste	2a 45	Lande
D	689	issu du 471	Grande Gineste	3a 05	Lande
D	690	issu du 471	Grande Gineste	2a 30	Lande
D	691	issu du 471	Grande Gineste	47a 90	Lande
D	692	issu du 471	Grande Gineste	4ha 37a 17	Lande
D	694	issu du 472	Grande Gineste	1a 03	Lande
D	695	issu du 472	Grande Gineste	3a 42	Lande
D	701	issu du 474	Grande Gineste	0a 64	Sol
D	702	issu du 474	Grande Gineste	6a 00	Sol
D	706	issu du 475	Grande Gineste	12a 84	Lande
D	707	issu du 475	Grande Gineste	26a 94	Lande
D	709	issu du 476	Grande Gineste	17a 50	Lande
D	710	issu du 476	Grande Gineste	10a 85	Lande
D	712	issu du 477	Grande Gineste	4a 60	Lande
D	713	issu du 477	Grande Gineste	4a 60ca	Lande
D	717	issu du 480	Grande Gineste	1ha 14a 20	Terre
D	721	issu du 423	Grande Gineste	99a 65	Terre
D	723	issu du 424	Grande Gineste	4a 35	Sol
D	725	issu du 425	Grande Gineste	2ha 40a 60	Terre
D	735	issu du 716	Grande Gineste	4ha 72a 60	Terre

Précisions étant faites :

Que la parcelle n° 1177 section sus désignée est issue de la division de l'ancienne parcelle cadastrée n° 622 section B

Que les parcelles numéros 666 à 717 sus désignées sont issues de la division des parcelles également sus indiquées, effectuées suivant document d'arpentage n° 57 établi par Monsieur CATHABARD, géomètre expert à Volx (Alpes de Haute Provence) le 11 juillet 1974.

Et que les parcelles numéros 721 à 725 sus désignées sont issues de la division des parcelles sus indiquées, effectuées suivant document d'arpentage n° 60 établi par Monsieur DEPRECQ, géomètre expert à Sisteron le 12 mars 1975.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Monsieur ANDRE est propriétaire desdits immeubles pour lui avoir été attribués aux termes d'un acte de donation publié à la Conservation des Hypothèques de DIGNE le 25 avril 1974 vol 2220 n° 12.

DESCRIPTION :

La ferme de la Grande Gineste est une exploitation de moyenne importance vouée essentiellement à l'élevage ovin.

Section 702 :

Cette parcelle supporte les bâtiments d'habitation et annexes, la partie habitable se trouve à l'étage au dessus d'une remise et se compose d'une cuisine, salle à manger ouvrant sur une petite terrasse et des chambres à coucher. L'autre corps du bâtiment est constitué par des dépendances (remise-grenier).

L'ensemble est en mauvais état : les lieux sont occupés par Monsieur René ANDRE.

Section B 624 - 1177 :

Cette maison se trouve dans le village de BAYONS. Elle est de construction ancienne et elle est élevée de deux étages sur rez de chaussée.

Elle est occupée par Monsieur ANDRE, père du débiteur.

Section D 471 :

Cette parcelle supporte une construction industrialisée récente, il s'agit d'une bergerie fonctionnelle de 625 m², ayant pour dimensions 49,60 m de long pour 16,48 m de large. Elle est prolongée par un hangar de stockage de 20 m de long pour 16,48 m de large. Cette bergerie a été faite pour abriter 250 ovins.

MISE A PRIX :

300.000 Frs en un seul lot.

ENCHERES ET CAUTIONS :

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personne solvable, ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON avocat à DIGNE, domicile élu des poursuivants, rédacteur du cahier des charges, déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITES :

Pour visiter s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON (tél. 31.30.46 à DIGNE - 72.24.30 à MANOSQUE).

Fait à Digne, le 24 août 1982
J. TARTANSON

Maître René MEGY
Notaire
04190 LES MEES

———

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Premier Avis

Suivant acte reçu par Maître René MEGY Notaire à LES MEES le 24 août 1982. Enregistré à DIGNE recette principale le 26 août 1982 volume 341, folio 43 n° 332/1.

Monsieur Louis Georges Emile ROUVIER et son épouse Madame Simone Marie GASTAUD demeurant ensemble à LES MEES 6, rue de l'annonciade

Ont vendu à :

Monsieur Guy Louis Paul ROUVIER commerçant et son épouse Josiane Hélène Sylvia LENZI demeurant à LES MEES 28, boulevard de la république.

Un fonds de commerce de café et débit de boisson situé sur la commune de LES MEES boulevard de la république, connu sous le nom «CAFE CASINO». Lequel fonds est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIGNE sous le numéro 55 A 190.

Moyennant le prix de DEUX CENT MILLE FRANCS payé comptant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître René MEGY Notaire à LES MEES où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au bulletin officiel des annonces légales.

Pour premier avis
Maître MEGY Notaire

Maître Jean-Pierre BRINES
Notaire
04700 ORAISON

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre BRINES, Notaire à 04700 - ORAISON, le 30 juillet 1982, enregistré à DIGNE (Rec. Divis.), le 4 août 1982, F° 42, N° 308/4,

M. Jean Gustave Henri BETIS, Directeur, et Mme Marcelle Yolande PASCAL, commerçante, son épouse, demeurant à ORAISON, Quartier Rouquette,

Ont vendu à :

M. Dominique Jean Marie STOOSZ, commerçant, demeurant à SENONES (88210), 15 avenue du 22 novembre,

Un fonds de commerce de chaussures, maroquinerie et sports, exploité à ORAISON, avenue Abdon Martin, sous l'enseigne «CHAUSSURES GREGORY», pour lequel Mme BETIS est immatriculée au R.C.S. de DIGNE sous le N° A 310 553 730,

Moyennant le prix de 100.000 F.,

Entrée en jouissance rétroactivement au 1er juillet 1982.

Adresser les oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par l'article 3, modifié, de la loi du 17 mars 1909, en l'Etude de Maître BRINES, Notaire à ORAISON, domicile élu par les parties.

Pour Deuxième Insertion

Maître BRINES,
Notaire.

Cabinet de
Maître TARTANSON
Docteur en Droit
Avocat à Digne

———

VENTE sur saisie immobilière d'une grande campagne avec construction et terre alentour sise commune de Lurs

MISE A PRIX : 65.000 Frs

ADJUDICATION Jeudi 16 septembre 1982 à 9 h 30

Le jeudi 16 septembre 1982 à 9 h 30, il sera procédé à l'audience des saisies du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, au Palais de Justice à DIGNE, à la vente suivante :

En vertu de la grosse en forme dûment exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DIGNE le 3 février 1980 définitif pour avoir été signifié le 23 décembre 1980 et non frappé d'appel.

Et d'un pouvoir aux fins de saisie immobilière en date du 11 décembre 1981,

A la requête de l'UNION FRANÇAISE DE BANQUES S.A. au capital de 256.826.700 Frs inscrite au R.C. de PARIS sous le n° B 542 104 161 dont le siège social est à PARIS 75791, 25 avenue Kléber, poursuites et diligences du Directeur adjoint de son agence de MARSEILLE, sise 25 et 27 avenue Jules Cantini Monsieur Pierre MULLER, domicilié en cette qualité à ladite agence.

Faisant élection de domicile en le cabinet de Maître TARTANSON docteur en Droit avocat à DIGNE, y demeurant, 11 avenue Joseph Reinach.

Et par exploit de Maître FAYET huissier de Justice à MANOSQUE en date du 28 janvier 1982, il a été fait commandement de payer à Monsieur COMBE Alain Lucien né à DIGNE le 14 juil-

© VILLE DE SISTERON

ANNONCES LEGALES

let 1946, demeurant et domicilié à LURS Campagne de Rome,

Avec avertissement que la publication de cet acte au bureau des Hypothèques de DIGNE vaudrait saisie immobilière des biens qui y étaient décrits.

Ce commandement a été publié au bureau des Hypothèques de DIGNE le 8 février 1982 vol 72 n° 156.

DESIGNATION DES BIENS :

COMMUNE DE LURS 04 - suivant documents cadastraux,

section E, parcelle 180 pour 9ca le village
section C, parcelle 108 pour 9a 95ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 110 pour 60a 80ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 112 pour 63a en terre Les Daurelles
section C, parcelle 111 pour 6a en sol (ferme) Les Daurelles
sectionC, parcelle 114 pour 16a 90ca en taillis Les Daurelles
section C, parcelle 113 pour 33a 20ca taillis Les Daurelles
section C, parcelle 116 pour 60a en terre Les Daurelles
section C, parcelle 102 pour 1ha 4a 90ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 100 pour 11a en vignes Les Daurelles
section C, parcelle 101 pour 6a 30ca en taillis Les Daurelles
section C, parcelle 99 pour 1ha 35a 50ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 95 pour 6a 60ca en landes Les Daurelles
section C, parcelle 93 pour 1ha 44a 70ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 90 pour 4a 85ca en sol (ferme) Les Daurelles
section C, parcelle 91 pour 1ha 10a 70ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 86 pour 2ha 52a 40ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 89 pour 85a 50ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 88 pour 10a 5ca en vignes Les Daurelles
section C, parcelle 117 pour 6a 40ca en landes Les Daurelles
section C, parcelle 85 pour 90ca en sol (ferme) Les Daurelles
section C, parcelle 84 pour 18a 5ca en landes Les Daurelles
section C, parcelle 120 pour 21a 50ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 83 pour 58a 40ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 82 pour 69a 90ca en taillis Les Daurelles
section C, parcelle 119 pour 59a 70ca en terre Les Daurelles
section C, parcelle 118 pour 3a 5ca en landes Les Daurelles

ORIGINE DE PROPRIETE :

Monsieur COMBE est propriétaire desdits immeubles pour lui avoir été donnés aux termes d'un acte reçu par Maître SULMONI, Notaire à FORCALQUIER, en ses minutes le 25 mars 1969 publié au Bureau des Hypothèques de DIGNE le 7 novembre 1969 vol 1332 n° 23.

DESCRIPTION :

Parcelles section C : il s'agit de parcelles attenantes ou avoisinantes autour des fermes des Daurelles et de Rome à l'accès suivant : notamment, au croisement de la départementale n° 12 et de la départementale 116 prendre cette dernière et aller vers SIGONCE. Puis prendre à gauche le chemin qui traverse le LAUZON (pont étroit) et poursuivre environ 1 km 300.

Renseignements pris en mairie de LURS :

• Ces parcelles ne font pas l'objet de location-fermage, Monsieur COMBE Alain exploitant lui-même et élevant une dizaine de vaches.

• La parcelle 85 est une construction vétuste, avec toit non habitée.

• La parcelle 90 est une grande campagne habitée par Monsieur COMBE lui-même (ferme dite de Rome) avec bâtiment de ferme (étable) et d'habitation (un étage sur rez de chaussée) attenants. Il y a l'eau et l'électricité mais l'état général est vétuste.

La parcelle III est une campagne plus petite actuellement inoccupée d'état vétuste, mais avec eau et électricité (ferme dite des Daurelles).

Section E parcelle 180 : il s'agit d'un terre plain actuellement utilisé à usage de parking avec ruines à proximité.

MISE A PRIX :

65.000 Frs en un seul lot

ENCHERES ET CAUTIONS :

Les enchères ne seront reçues que par l'intermédiaire d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de personnes solvables ayant préalablement déposé une caution égale au quart de la mise à prix chez Maître TARTANSON avocat à DIGNE, domicile élu des poursuivants, rédacteur du cahier des charges, déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance et dont il a conservé copie.

RENSEIGNEMENTS ET VISITE :

Pour visiter s'adresser sur place et pour tous renseignements à Maître TARTANSON (tél. 31.30.46 DIGNE - 72.24.30 MANOSQUE l'après-midi seulement).

Fait à DIGNE, le 20 août 1982
J. TARTANSON

Peipin

BLOC-NOTES

Pompiers tél. 64.00.02

Gendarmerie tél. 64.00.02

Mairie tél. 64.14.17

Société des eaux de Marseille tél. 75.01.56 (centre responsable de Forcalquier).

UN MOT DU MAIRE

« J'ai examiné avec attention l'extension du schéma routier régional établi par l'Etablissement Public Régional et figurant sur le plan ci-annexé.

J'ai été fort surpris de n'y voir point figurer la RN 75 (Sisteron-Grenoble par Lus la Croix Haute).

Cela me paraît un «non-sens» économique et j'aimerais bien connaître les raisons qui ont fait délaisser cet itinéraire vital.»

TRAVAUX : Appel d'offres. La commune de PEIPIN lance un appel d'offres pour les travaux de construction de la route forestière de la «Romigière», sur 3040 m de long, en forêt communale.

Les entreprises peuvent se renseigner auprès de l'Office National des Forêts à SISTERON - immeuble «Les cordeliers» tél. (92) 61.00.46.

La date limite de réception des offres est fixée au 27 septembre prochain, à 18 h.

«Club de l'Age d'Or»

Dimanche 19 septembre, une sortie à Barcelonnette sera organisée, avec départ à 7 h de la mairie. Une participation de 60 F sera demandée par personne. Les inscriptions seront prises du 1er au 10 septembre auprès de Mmes TAUTE et CHABRIER.

NOYERS-SUR-JABRON

FETE VOTIVE

28, 29, 30 août
&
5 septembre
patronnée par la Caisse d'Epargne

Samedi 28 août

• 14 h : **Concours de pétanque mixte** (3J) 400 F + frais de part. 30 F par équipe. Consolante 250 F + frais de part. 30 F par équipe.

• 21 h : **Grand Bal** avec la formation musette et moderne **«CRYSTELIA»**

Dimanche 29 août

• 17 h : **Grand tiercé de chevaux** doté de nombreux prix. **Concours de pétanque** (2J-3B) 400 F + frais de part. 30 F par équipe. Consolante 250 F + frais de part. 30 F par équipe.

• 19 h & 21 h : **Grand Bal** avec l'orchestre **«CRYSTELIA»**

Lundi 30 août

• 9 h : **Concours de boules des enfants à la mêlée.** Limite d'âge 12 ans (2J-3B) 100 F + frais de part. 5 F par joueur

• 14 h : **Concours de pétanque à la mêlée** (2J-3B) entrée 15 F par joueur. 1er prix : 2 jambons + 4 bouteilles. 2e prix : 2 montres. 3e prix : 2 litres d'anis + 2 bouteilles. 4e prix : 2 bouteilles de champagne. Consolante à la mêlée : entrée 15 F par joueur 200 F + frais de participation

• 16 h : **Jeux d'enfants**

• 21 h : **Concours de belote** 200 F + 3/4 des frais de part. 30 F par équipe. Consolante 150 F + 3/4 des frais de part. 30 F par équipe

Dimanche 5 septembre

• 9 h : **Concours de boules à la longue. Jeux libres (3J-2B) 250 F + frais de part. 30 F par équipe (la meilleure équipe recevra la coupe offerte par le Conseil Général)**

• **18 h : TIRAGE DE LA TOMBOLA**

AUBIGNOSC

★ ★ ★ ★

FETE PATRONALE

les 27, 28 & 29 août

★ ★ ★ ★

Vendredi 27 :

• 21 h : **Super Concours de Boules en doublettes mixte** (2 J 3 B) 20 F de participation. Dotation 600 F + mises. Une coupe offerte par le Crédit Agricole de Sisteron.

Samedi 28 :

• 14 h 30 : **Concours de boules en triplettes** (3 J-2 B) Dotation 600 F + mises, 30 F de participation. Consolante 200 F + 30 F de participation (3 J-2 B).

• 22 h : **Grand Bal** avec l'orchestre attractif **«Claude RAVEL».**

Dimanche 29 :

• 9 h : **Concours de boules à la longue en doublettes** (2 J-3 B) 500 F + mises + 20 F de participation

• 10 h : **Jeux d'enfants**

• 12 h : **Apéritif d'honneur**

• 14 h 30 : **Concours de boules en doublettes** (2 J-3 B) 20 F de participation. Dotation 500 F + mises. Une coupe est offerte par le Conseiller Général M. Escanez. Consolante 200 F + 20 F de participation (2 J-3 B).

• 17 h 30 : **Apéritif-concert**

• 22 h : **Grand Bal** avec **«Odyssée 7».**

Toutes les parties de boules sont primées.

VALLEE DU JABRON

★★★★★

RESSON DE LA VALEIO

Comme prévu, une importante réunion du SIVOM s'est tenue ce jeudi 19 août à 15 h, en mairie de Noyers.

Monsieur Raymond BOSSETTO, délégué de Noyers, que l'on avait omis de convoquer, était absent, ce qui dénote de la part des responsables du SIVOM un certain laxisme et un manque de sérieux indéniable, si l'on veut bien se référer à l'objet de cette réunion qui devait être pourtant d'une importance capitale pour le devenir du canton :

Election d'un technicien du PLAC (Plan Localisé d'Aménagement Coordonné) qui a pris la majeure partie du temps de la délibération, il apparaît que nos édiles attendent beaucoup du dynamisme de cette personne.

La question du «Projet de Lure» a ensuite été abordée. L'aménagement du «Jas des Bailles» a heureusement été refusé à l'unanimité.

Il s'est trouvé, malgré tout, une faible majorité (6 pour, 5 contre) pour accepter de mettre le doigt dans l'engrenage en votant pour l'aménagement des pistes.

Alors qu'à l'heure actuelle, on parle de plus en plus d'assurer la sauvegarde de nos forêts par l'armée, vous avez pris, Messieurs les délégués du SIVOM, une décision dont tous n'avez certainement pas mesuré l'ampleur et vous porterez une lourde responsabilité si notre forêt de Lure se transforme un jour en brasier, comme celles du Var et des Bouches du Rhône.

Et l'on peut se demander ensuite quelle est la véritable finalité de l'aménagement des pistes d'accès aboutissant aux villages de la vallée dont la plupart se meurent sous l'effet d'une désertification accentuée par un manque d'activités.

Des idées ont été émises au cours du débat, certains même allant jusqu'à vouloir innover.

C'est ainsi que l'on peut tout bonnement se demander quel peut être le seuil à partir duquel une famille pour vivre décemment doit être impérativement amenée à vendre un certain nombre de petits sachets de 20 grammes de tilleul (suggestion de Monsieur le Conseiller Général) à moins que l'estragon qui fait lui aussi partie de cette panoplie médicinale, sans doute pour soigner plus particulièrement les simples qui nous entourent, ne se vende mieux (idée de Monsieur Yvan LATIL) ce qui de toute évidence va nécessité une importante étude de marché, mais le technicien du PLAC réfléchira certainement à cette question!

Le Maire de Valbelle, beaucoup plus réaliste, a posé la question du label «agneau du Jabron». En effet, la défense de l'élevage ovin, le ramassage du lait, la fabrication du fromage de chèvres, l'apiculture, voilà à notre avis quels devraient être les objectifs du SIVOM.

Nous avons cru bon de rédiger ce compte-rendu qui, bien que critique sur le fond, palliera, nous l'espérons, au manque d'informations dont souffre la majorité des habitants du canton.

René LATIL Noyers-sur-Jabron
André BOUCHET
Saint-Vincent-sur-Jabron

CLAMENSANE

FETE PATRONALE

28, 29 & 30 août

Samedi 28 :

• 15 h : **Pétanque doublette** 300 F + F.P.

• 21 h : **Concours Belote** 250 F + F.P.

• 22 h : **Bal** avec **«DELTA 2000»**

Dimanche 29 :

• 9 h 30 : **Messe**

• 11 h 30 : **Apéritif d'honneur** offert par CASANIS

• 15 h : **Pétanque doublette mixte** 500 F + F.P.

Matinée et soirée

Grand Bal avec **«DELTA 2000»**

Lundi 30 :

• 9 h : **Concours à la longue** 600 F + F. (3 joueurs)

• 15 h : **Pétanque triplette** 400 F + F.P.

Exposition d'artisanat local pendant la fête.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

PETITS CHEVREAUX DU MOIS D'AOUT

La petite chèvre blanche et noire a disparu!

Ce soir, à 7 heures, ce n'est pas la joie, tout près de la bergerie où «Mickey» compte ses bêtes.

Le reste du troupeau à l'abri, les recherches commencent :

«Bergère», la chienne douce et courageuse court dans ces collines rousses et jaunes, à l'orée de la riante vallée du Jabron : entre deux buis, la chevrette a mis bas, le résultat est là sous vos yeux : «Une garçon et une fille ! Non, ils n'iront pas chez le boucher, mais ils agrandiront simplement la belle famille caprine.»

La joie est revenue au village

A. HONDE

Déco Service
S.A.R.L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 SISTERON
vous propose un grand choix :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) Tél. 61.25.18

PELLIER J.-L. FERRI N.
Entreprise de montage et d'installation
Plomberie - Faux Plafond - Serrurerie - Isolation
Rue de la Renaissance chemin de l'Adrech
Le Gand Le Thor
04200 SISTERON - Tél. 61.01.41

PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Alain ROUX
La Burlière - Le Gand
☎ (92) 68.45.20
04200 SISTERON

Locataires, Propriétaires
diminuez de moitié
vos frais de chauffage.
Bénéficiez de subventions
40 à 60 %.
Diagnostic thermique gratuit
chez GODARD
Ingénieur Conseil
agréé économie d'énergie.
PEIPIN - 04200 SISTERON
☎ (92) 64.14.25
— Garanti de résultat —

A L'ESCALE ...
Résidence « LE PAVILLON »
14 appartements de 29 à 96 m2 + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

FROID COMMERCIAL
D. J. JEANNIN
126, av. des Chaudettes - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.15.05
-:- FROID MENAGER -:- MACHINES A LAVER -:-
-:- MACHINES A CAFE -:- LAVE-VERRES -:- MATERIEL DE BAR -:-
DEPANNAGE, CONTRAT-ENTRETIEN, VENTE, INSTALLATION

TELE du 28 août au 4 septembre

TF1

SAMEDI 28 AOUT
12.30 feuilleton
13.00 TF1 actualités
13.35 série
14.35 accordéon accordéon
14.55 les recettes de mon village
15.25 document
16.05 croque-vacances
17.35 auto-moto
18.10 S.O.S. animaux perdus
18.20 série «L'éducation sentimentale»
19.20 actualités régionales
19.45 encore des histoires
20.00 TF1 actualités
20.30 série : Starsky et Hutch
21.35 variété : grand studio
22.35 7/7 le magazine de la semaine
23.30 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 29 AOUT
9.30 La source de vie
10.00 présence protestante
10.30 le jour du seigneur
12.30 la bonne conduite
13.00 TF1 actualités
13.20 la clé est sous le paillasson
13.30 série Spiderman
17.30 championnat de France natation
19.30 les animaux du monde
20.00 TF1 actualités
20.35 «Je ne sais rien mais je dirai tout»
23.00 Sports dimanche soir
23.30 TF1 actualités
23.30 A bible ouverte

★ ★ ★ ★

LUNDI 30 AOUT
12.30 feuilleton
13.00 TF1 actualités
16.45 croque-vacances
18.15 Série «L'éducation sentimentale»
19.20 actualités régionales
19.45 Encore des histoires
20.00 TF1 actualités
20.35 film «Rafles sur la ville»
21.55 Sur la voie
22.55 Balle de match
23.35 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 31 AOUT
12.30 feuilleton
13.00 TF1 actualités
13.35 série
16.45 croque-vacances
18.15 Série «L'éducation sentimentale»
19.20 actualités régionales
19.45 Encore des histoires
20.00 TF1 actualités
20.35 Au théâtre ce soir
22.40 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 1 SEPTEMBRE
13.00 TF1 actualités
13.35 série
16.55 croque-vacances
18.25 Série «L'éducation sentimentale»
19.20 actualités régionales
19.45 Encore des histoires
19.53 tirage de la Loterie Nationale
20.00 TF1 actualités
20.30 «Le lys dans la vallée»
22.40 le jeune cinéma français
23.05 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 2 SEPTEMBRE
13.00 TF1 actualités
13.35 série
14.25 objectif santé
16.55 croque-vacances
18.25 Série «Nick Verlaine»
19.20 actualités régionales
19.45 Libre expression
20.00 TF1 actualités
20.35 «Mettez du sel sur la queue de l'oiseau pour l'attraper» film
22.00 P.N.C. (Institut Nat. Audiovisuel)
23.00 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 3 SEPTEMBRE
13.00 TF1 actualités
13.35 série
16.55 croque-vacances
18.25 Série «Nick Verlaine»
19.20 actualités régionales
19.45 Encore des histoires
20.00 TF1 actualités
20.35 variétés, téléthèque chansons
21.35 Les aventures de Caleb Williams
23.10 TF1 actualités + 5 jours en bourse

★ ★ ★ ★

A2

SAMEDI 28 AOUT
12.45 A2 première
13.35 série wonder Woman
14.25 carnets de l'aventure
15.15 les jeux du stade
18.00 récré A2
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 téléfilm «Le rêve d'Icare»
22.15 Elle court, elle court l'opérette
22.55 Catch à quatre
23.25 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 29 AOUT
12.00 Platine 45
12.45 A2 Journal
13.20 Hunter série
14.10 cirques du monde
15.05 série
16.05 Botaniques
16.35 Le muppet show
17.00 série Médecins de nuit
17.55 la chasse aux trésors
18.55 Stade 2
20.00 A2 journal
20.35 Jeux sans frontières
22.00 Des hommes
22.40 Jazz
23.05 A2 dernière

★ ★ ★ ★

LUNDI 30 AOUT
12.45 A2 journal
13.35 série Les arpents verts
15.55 sports
18.00 récré A2
18.40 flash actualités
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 Concert
00.25 A2 dernière

★ ★ ★ ★

MARDI 31 AOUT
12.45 A2 journal
13.35 série Les arpents verts
15.55 sports
18.00 récré A2
18.40 flash actualités
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 film «Le dossier 51»
22.30 Concert
23.15 A2 Dernière

★ ★ ★ ★

MERCREDI 1 SEPTEMBRE
12.45 A2 journal
13.35 série Les arpents verts
14.55 série La taupe
18.00 récré A2
18.40 flash actualités
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 variétés Julio Iglesias
21.40 téléfilm M. HORN
23.10 A2 dernière

★ ★ ★ ★

JEUDI 2 SEPTEMBRE
12.45 A2 journal
13.35 série Les arpents verts
18.00 récré A2
18.40 flash actualités
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 le club des télévisions du monde
22.40 variétés Bussola a Celentano
23.15 A2 dernière

★ ★ ★ ★

VENDREDI 3 SEPTEMBRE
12.45 A2 journal
13.35 série Les arpents verts
18.00 recré A2
18.40 flash actualités
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 série
21.35 Apostrophes
22.50 A2 dernière
23.00 cinéma de l'été

★ ★ ★ ★

FR3

SAMEDI 28 AOUT
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 Cycle Shakespeare
22.15 soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 29 AOUT
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 FR3 jeunesse
20.35 l'homme et la musique
21.35 courts métrages français
22.00 soir 3
22.30 cinéma de minuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 30 AOUT
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de l'été
20.35 «L'ennemi public n°1» film
22.15 soir 3
22.45 Musi-club

★ ★ ★ ★

MARDI 31 AOUT
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.05 Les jeux de l'été
20.35 La dernière séance
0.45 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MERCREDI 1 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 L'enfant et les magiciens
22.05 soir 3
22.35 encyclopédie du cinéma

★ ★ ★ ★

JEUDI 2 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 «Violette Nozière» film
22.35 soir 3
23.10 Encyclopédie du cinéma
23.40 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 3 SEPTEMBRE
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 le nouveau vendredi
21.35 La rêverie du pauvre : E. Satie
22.35 soir 3
23.00 Encyclopédie du cinéma

★ ★ ★ ★

CHASSEURS ATTENTION :
Nouvelles dispositions pour le permis départemental

La fédération départementale des chasseurs des Alpes de Haute Provence communique :

Avec votre permis départemental, dorénavant vous ne pourrez plus chasser que dans votre département et les communes limitrophes des départements voisins, soit :

- **Hautes Alpes :** *Eourres, Ribiers, Antonaves, Châteauneuf de Chabre, Laragne, Upaix, Le Poët, Ventavon, Monetier Allemont, Vitrolles, Lardier et Valenca, La Saulce, Tallard, Lettret, Jarjayes, Valserres, Remollon, Rochebrune, Breziers, Rousset, Le Sauze, Chorges, Prunières, Savines le lac, Crots, Les Orres, Crevoux, Vars, Ceillac, Saint-Véran.*
- **la Drôme :** *Ferrassières, Barret de Lioure, Séderon, Eygalayes, Montfroc, Lachau.*
- **le Vaucluse :** *Saint-Trinit, Saint-Chritol, Lagarde d'Apt, Rustrel, Gignac, Viens, Saint-Martin-de Castillon, Peypin d'Aigues, Vitrolles, La Bastide des Jourdans, Beaumont de Pertuis.*
- **le Var :** *Vinon, Saint-Julien le Montagne, La Verdière, Montmeyan, Regusse, Artignosc, Baudinard, Bauduen, Les Salles du Verdon, Aiguines, Trigance, Le Bourguet, Brenon, Châteauvieux.*
- **Alpes Maritimes :** *Saint-Etienne de Tinee, Saint-Dalmas de Selvage, Entraunes, Saint-Martin d'Entraunes, Villeneuve d'Entraunes, Sauze, Daluis, Saint-Léger, La Croix sur Roudoule, La Penne, Puget Theniers, Cuebris, Sallagriffon, Collongues, Amirat, Briançonnet, Saint-Auban, Valderoure.*

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :
SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

Sisteron *Sports et loisirs*

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

05 Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce 195 000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces TTCFT sur terrain 800 m² 690.000 F

Environ Sisteron maison 3 pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égouï 140 000 F

Sisteron quart. calme villa en r.-d.- c.- 4 pièces tt cft avec jardin 420 000 F.

Pra-loup sur pistes ferme ancienne partiellement restaurée 6 pièces sdb W.C. écurie 90 m² + dépendances sur terrain 1 700 m² (constructible) 580 000 F.

Sisteron Centre-ville maison à rénover 5 pièces, eau, électricité 215 000 F

8 km Sisteron villa F4 tt cft terrain 700 m² 515 000 F.

Sisteron appart. T3/4 r-d-c. tout confort ex. état prix 280 000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40 m² Px 50 000 F.

A.H.P. mas provençal sur 4 ha environ 5 pièces habitables avec cft nombreuses dépendances en tb état (440 m² de toiture) prix 950.000 F.

Région 04 snack-bar (fonds uniquement) bien placé 270 000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F, T2 64 m² + terrasse + cave 386 000 F., T1 28 m² + cave 175 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 TTCFT avec terrasse 265.000 F

15 km de Sisteron villa F5 tt cft sur terrain 600 m² Px 520 000 F.

A 10 km de Sisteron ds lotiss. terrains viabilisés de 80 000 de 100 000 F le lot.

A l'Escale, appart. T4 gde terrasse tt cft : 527 000 F.

Région Ch-Arnoux, en bordure de R.N. local commerc + appart. tt cft Px du fonds 60 000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900 m² 735 000 F.

St-Auban local commercial 90 m² tt commerces Px 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m² + réserve 135 000 F.

Sisteron fonds de commerce 150 m² bien placé centre-ville 490 000 F.

Rég. Sisteron, pavillon F3 tt cft avec jardin Px 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar.,terrasse, cave, jardin tt cft 580 000 F.

Local commercial de 73 m² région Sisteron 275 000 F.

Vallée de Jabron maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue eau et électricité 530.000 F

Région Sisteron appart. neuf T4 96 m² tt cft Px : 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m² habitable, cft gde terrasse sur 1 ha 470 000 F.

Appart. T3 neuf tt cft 76,50 m² + loggia 443 000 F.

25 km Sisteron ds pt village, 2e étage appart. 50 m² terrasse 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330 000 F.

10 km Sisteron maison de village 5 pièces 130 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances 1 000 000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165 000 F.

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

AUTOCARS PEIPINOIS

TRANSPORTS SCOLAIRES EXCURSIONS

VOYAGES

FRANCE et ETRANGER (de 15 à 50 pers.)

DEVIS GRATUIT

François MOGE tél. 64.38.02 - 04200 PEIPIN

JEU N° 4

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :**STUDIO PHOTO - 53, rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....

Adresse : .....

L'objet insolite est : .....

.....

Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 3 du samedi 21 août était le bouchon d'une bouteille de gaz. C'est Mme Sophie BAZILE, chemin de Paresous à Sisteron qui gagne 50 F offerts par SISTERON-JOURNAL.

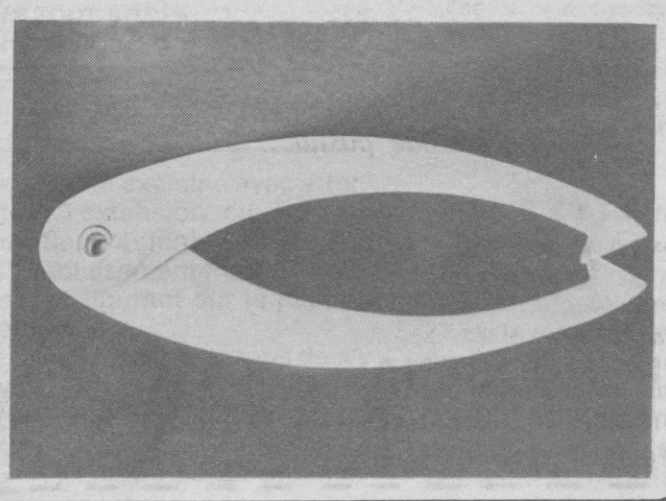

VACANCES A SISTERON

★ ★ ★ ★ ★

PROMENADES AU CARREFOUR BLEONE - DURANCE

SUR LES CHEMINS ANTIQUES

«Lieux antiques, foulés par le romain, inscription taillée dans la pierre, sites mystérieux, crypte obscure et humide, paysages choisis déjà au Ve siècle, par l'homme DARDANUS qui voulut établir dans ces vallées privilégiées la fameuse Théopolis».

ITINERAIRE : Sortie nord de Sisteron, 500 m après le tunnel tourner à droite vers la Baume, prendre à gauche après le pont qui enjambe la Durance la D3 (attention route supérieure, éviter la N551 qui conduit à la Motte du Caire), Saint Geniez (16 km), Authon (7 km), Col de Fontbelle, Mélan (8 km), Thoard (9 km), carrefour N85 et D117 (13 km 5), Malijai (5 km 5), Volonne (tourner vers l'Escale à droite avant le pont-barrage de Château Arnoux) 10 km, Sisteron (16 km 5). Circuit de 85 km environ.

A VOIR : • En bordure de route (D3), le défilé de Pierre Ecrite, dans la cluse : inscription du Ve siècle célébrant l'établissement de DARDANUS qui aurait fait construire des routes, élever des murs, des accès au lieu-dit «Théopolis», que l'on situerait au dessus de la ferme de CHARDAVON (300 m de la route).

• Après Saint Geniez, village typique des Alpes de Haute-Provence, à droite (suivre les indications) une route très étroite conduit à la Chapelle de DROMON récemment rénovée (demandez à l'habitant l'autorisation de visite), site admirable, découvertes archéologiques ; située sur un promontoire, surplombée par un rocher impressionnant ; ce lieu se compose d'un oppidum, chapelle et crypte du XIIe siècle.

• Dans la forêt de Mélan, également à droite (amorcez la descente sur le village après le col), une piste mène à la grotte de Saint Vincent ... (2 h 30 A.R. à pied). La première salle serait plutôt un vaste «abri sous roche» mais, quelques boyaux étroits partent de çà et là ... Nous ne savons pas s'ils ont été explorés !!!

• Mirabeau : château.

• Malijai : château (halte de Napoléon, célébrée par une plaque).

• Volonne : église Saint Martin (XIe s), Tour romane (XIIe s), chapelle (XIIIe s), château (XVIe s).

A TROUVER : • Des vestiges gallo-romains (pièce poteries ... nous vous le souhaitons !?!)

• Des ammonites (à Dromon).

• Des fruits sauvages ou champignons dans les forêts autour de Saint Geniez ou de Mélan.

• Des chiens à Mézien. Elevage de la châtaignière (bergers allemands).

LOISIRS : • Pêches, promenades ou escalades, chasse, exploration des grottes.

• Restaurants sympathiques dans les petits villages traversés.

• Poney-club (centre équestre) au haras de la colle à Mézien.

Photo J. HUGUET - Sisteron

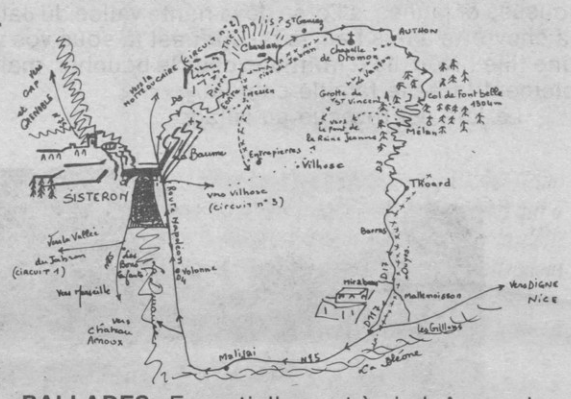

BALLADES : Essentiellement à pied. Ascension à partir de la Pierre Ecrite au Mourre de Gache (80 minutes). A partir de Saint Geniez, 2 promenades au choix : en 30 minutes «grimpette» jusqu'au »Pas de l'échelle» (facile) et en 3 heures ascension du Trainon (1654 m).

• **Rappels :** Piste qui relie Mézien à Entrepierres. Piste de Mélan au pont de la Reine Jeanne mais barrée à Abros.

CONSEILS : • Entre le col de Fontbelle et le Planas, la route est particulièrement étroite et dangereuse ... Réduire votre vitesse.

• Vous pourrez pique-niquer dans la forêt de Mélan. Très belle source, puissante et fraiche (en bordure du route).

• Préservez la nature!!! Ne détruisez pas!!! Sachez que les fleurs «d'altitude» ne tiennent pas dans les vases.

• Dans les premiers lacets de la route qui conduit à Pierre Ecrite : très belle photo à faire de Sisteron vu du nord ... cliché que l'on voit rarement!

TOUT SAVOIR : • En août : course de côte de Saint Geniez pour les fanatiques de l'automobile.

• Le site de Théopolis est une terrasse non naturelle sur laquelle s'élevait le locus chrétien de DARDANUS.

• Lire à ce sujet : l'article de 20 pages de Monsieur R. MOULIN paru dans le n° 260 des annales de Haute Provence «Recherches archéologiques dans la région de Saint Geniez - Dromon» Digne (archives).

• Claudius Postumus DARDANUS avait été consul et préfet avant d'établir Théopolis. Sa femme se nommait Névia Galla.

• Volonne était un ancien port fluvial gallo-romain au Ve siècle.

SOUHAITS ET SUGGESTIONS : Ce quatrième circuit met un terme aux merveilleux moments passés en votre compagnie dans ce beau carrefour «Bléone-Durance. Si vous souhaitez retrouver aux prochaines vacances ces promenades ... car il y a bien d'autres lieux «à visiter», suggérez que beaucoup de lecteurs nous fassent partager leurs découvertes en nous écrivant pour compléter ou apporter des précisions à ces circuits.

Merci de votre attention. Que cette rentrée ne soit pas trop triste!

★ ★ ★

ERRATA : • **Circuit n° 1 :** «Le Jabron» A Noyers : à l'entrée du village, l'épicerie sur la petite place n'est pas là. Prenez donc pour grimper au Vieux Noyers, tout simplement la première route à droite.

• **Circuit n° 2 :** «Bayons» La départementale qui monte à Esparron la Bâtie vient d'être sur plusieurs kilomètres déplacée et agrandie, ce qui a considérablement pertubé le paysage.

• **Circuit n° 3 :** Depuis Entrepierres, la piste qui conduit à Mézien (sous le domaine de la châtaignière) est praticable en voiture (seulement 3 kilomètres en piste) et non à pied comme indiqué. Après le village (joli clocher, maison en voie de restauration) descendre vers le Riou du Jabron et traverser la cluse avant de monter dans un bois de chênes ... vue magnifique.

A. HONDE

SI VOUS VOULEZ PASSER UNE

PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :

SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON

LA LIGNE COMPREND 32 LETTRES, SIGNES OU ESPACES

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)
REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

04200 SISTERON

Tél. (92) 68.40.98

95, rue Saunerie

Semaine du.....

TOTAL T.T.C.....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ C.C.P.

☐ Espèces

© VILLE DE SISTERON